L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 15 JUIN 1857.

[illegible] et publié par [illegible] & Co. [illegible]

[illegible]

[illegible] la semaine.

[illegible]

[illegible] Nicaragua.

[illegible]

Banque du Crescent City.—On verra par un projet de charte inséré aujourd'hui dans l'*Abeille* qu'il s'est formé à la Nouvelle-Orléans une nouvelle banque libre sous le titre de "Banque du Crescent City." Cette institution de crédit est fondée sous les auspices de quelques hommes les plus recommandables de notre ville et est évidemment destinée à se placer au premier rang de nos banques libres. Les actionnaires sont invités à passer en l'étude de MM. Cuvillier & Peters, notaires, 50 rue du Camp, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pour signer l'acte d'association.

Les deux sœurs de lait.—Nous publions aujourd'hui sous ce titre quelques pages pleines de fraîcheur et d'un touchant intérêt que nous a obligeamment communiquées M. Séligny. Nous n'avons pas besoin de faire l'éloge de cette nouvelle bluette d'un de nos littérateurs louisianais les plus distingués: le nom de celui qui l'a signée la recommande suffisamment aux lecteurs de l'*Abeille*.

Liquidation.—D. P. Scanlan & Co, 12 et 14 rue de Chartres, continuent à vendre au rabais leur magnifique assortiment de marchandises sèches de fantaisie et d'articles de modes. Voir aux annonces.

Théatre de la Gaité.—Le public orléanais est convié à une touchante solennité qui aura lieu le 22 de ce mois au théâtre de la Gaité. Il s'agit d'une représentation au bénéfice de la veuve et des enfants de feu Joseph Brenan, le pauvre artiste de talent dont la mort prématurée a laissé dans le dénûment une jeune et intéressante famille. L'association dramatique s'est chargée de tous les préparatifs.

Steamer Waterman.—Le beau steamer *Waterman* fera de nouveau deux voyages par semaine à partir de ce jour, entre notre port et Mobile. Il s'arrêtera à Pascagoula.

Accident.—Un journal annonce que Mme Colson, du théâtre d'Orléans, a été blessée vendredi dernier à Milneburg ou à Mandeville. Son mari avait à la main un fusil de chasse qu'il examinait lorsque le coup partit inopinément. Mme Colson fut atteinte à la poitrine, mais l'arme n'était heureusement chargée que de petit plomb. La blessure n'est pas dangereuse.

Utah.—M. David H. Burr, arpenteur-général du territoire d'Utah est arrivé à Washington. Il a quitté le territoire en même temps qu'un nombre considérable d'émigrants qui ayant refusé d'embrasser la foi des Mormons, subissaient toutes sortes de persécutions. Le séjour du territoire leur était devenu intolérable ils se sont décidés à retourner aux Etats-Unis! Il n'est resté à Utah que quatre *gentils*, MM. Kerr, Bell, Menden[illegible] et le Dr. Hunt. Ce dernier est l'agent des Etats-Unis auprès des tribus sauvages du territoire, il a une garde de cent guerriers indiens qui ont juré de le défendre contre les tentatives et les embuches des Mormons. Brigham Young le fait surveiller par six cents indiens qui ont consenti à prêter leurs services aux saints.

Population.—Charleston renferme 55,000 habitants, Augusta 25,000, Savannah 30,000 et Macon 10,000.

La place de gouverneur du territoire d'Utah a été, dit-on, offerte à l'honorable P. F. Thomas, du Maryland; s'il ne l'accepte pas [illegible] sera donnée au colonel [illegible].

Un rival de Gottschalk.—Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis*:

[illegible] pianiste américain compte tant [illegible] par les nouvelles de sa santé [illegible] de Cuba, que nous sommes heureux de pouvoir les rassurer pleinement. Gottschalk a été fort souffrant en effet; mais il date lui-même, en date du 23 mai, [illegible] de sa maladie, à un de ses amis de New York, [illegible] comment il s'exprime [illegible] lettre qui nous est obligeamment [illegible]

"C'est presque un revenant qui vous écrit. Vous aurez sans doute appris par les journaux que j'étais mort. Je me hâte de vous [illegible] que la chose n'a pas été jusque là. [illegible] de la fièvre jaune ou d'une fièvre cé[illegible] peu importe. En tout cas, la con[illegible] n'était pour rien.

"A [illegible] la nouvelle de ma maladie se fut répandue, que tous les médecins, pharmaciens, apothicaires, vétérinaires de la [illegible] comme d'une proie [illegible] J'en comptai jusqu'à [illegible] autour de mon lit, et je ne doute [illegible] c'est à cette circonstance qu'il [illegible] la nouvelle anticipée de ma [illegible] accueillie par les journaux de l'île. En effet, un homme seul contre sept ne [illegible] cubanais?—"Que vouliez-vous qu'il fit?" comme dit le vieux Corneille. "Qu'il mourût!" sans doute. Pas du tout, j'ai protesté, et je m'en suis tiré un peu avarié, c'est vrai; mais après tout, on n'affronte pas impunément de pareilles épreuves. Je vais déjà à peu près bien, quoiqu'un peu faible."

Chemins de fer français.—Le bureau de [illegible] du ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics a publié le tableau des recettes de l'exploitation des chemins de fer français pendant le premier trimestre des années 1857 et 1856. Toutes les lignes présentent des résultats d'autant plus satisfaisants, dit la *Presse*, que, si nous nous reportons à l'année dernière, nous trouvons pour ces trois premiers mois [illegible] été satisfaits, et que l'affaiblissement des recettes [illegible] plus tard sous l'influence des inondations ou par suite de la comparaison avec le mouvement provoqué en 1855 par l'Exposition universelle.

Le parcours général de nos chemins s'élevait, au 31 mars 1857, à 6,278 kilomètres contre 5,667 en 1856, et la moyenne exploitée à [illegible] kilom. contre 5,555 en 1856. Les 671 kilom. ouverts au public se divisent de la manière suivante: Compagnie de l'Est, 60 kilom.; Orléans, 180 kilom.; Lyon, 84 kilom.; Méditerranée, 26 kilom.; Genève, 74 kilom.; Saint-Rambert, 50 kilom.; Grand-Central, 6 kilom.; Midi, 185 kilom.

Les recettes du trimestre se sont élevées à [illegible] fr. en 1857, et à 59,091,725 fr. en 1856. C'est une augmentation de 12,305,017 fr. pour le trimestre.

La recette kilométrique ressort à 11,420 fr. en 1857, et à 10,638 fr. en 1856. C'est une augmentation de 782 fr. par kilom., ou de [illegible]

L'augmentation a été de 914,120 fr. ou 8,42 pour 0/0 sur le Nord, de 658,679 fr. ou 3.08 0/0 sur l'Est, de 1,487,408 fr. ou 8.62 0/0 sur l'Ouest, de 2,44[illegible] fr. ou 3.64 0/0 sur l'Orléans, de 5,380,6[illegible] fr. ou 21.19 0/0 sur Lyon, de 37,477 fr. ou 1.50 0/0 sur le Bourbonnais, de 1,803,264 fr. ou 25.87 0/0 sur la Méditerranée, de 80,658 fr. ou 16.63 0/0 sur le Grand Central, de 1,114,318 fr. ou 49.63 0/0 sur le Midi, de 2,577 fr. ou [illegible] 0/0 sur Paris à Orsay, de 10,483 fr. [illegible] 0/0 sur Anzin à Somain, de 118,338 fr. [illegible] 0/0 sur le chemin de Ceinture.

Il en résulte que c'est la Compagnie du Midi qui a obtenu l'augmentation la plus importante. Viennent ensuite successivement le chemin de Ceinture, la Méditerranée, Lyon et le Grand Central.

Les recettes ont été indiquées avec la déduction des détaxes et non compris l'impôt du dixième. Cet impôt s'est élevé, pour le trimestre de 1856, à 2,889,162 fr., et pour celui de 1857 à 3,012,812 fr.

CHRONIQUE LOCALE.

Cadavre trouvé.—Hier, dans la nuit, (vers dix heures) [illegible] de la rue Conti, entre Chartres et [illegible] on a trouvé le corps d'un homme à peu [illegible] était mort et baignait dans son sang [illegible] se faisaient remarquer, l'une dans les [illegible] au dessus de l'œil droit. Ce corps [illegible] du second étage d'un hôtel. Au moment où nous mettons sous presse, on attend le coroner. Les agents de police cernent les issues de [illegible] attardés entourent le cadavre [illegible] du meurtre après une tentative de vol.

Assassinat.—Hier matin, dans une chambre du [illegible] rue St Philippe, un homme a été trouvé la gorge coupée. Un individu sur lequel planent des soupçons, vient d'être arrêté.

Incendie.—Le feu s'est déclaré, samedi, entre [illegible] heures du soir, dans une maison inhabitée de l'encoignure Bienville et Bassin. Une maison adjacente occupée par M. J. H. Flynn, mistelasier, a été brûlée de M. Franke et de petites maisons [illegible] rue Franklin ont brûlé. On [illegible] l'œuvre d'un incendiaire. La perte [illegible] Quelques unes des propriétés étaient assurées.

Recorder Stith.—Henry Bonseigneur, h. c. l., [illegible] Armand Bonseigneur, h. c. l., [illegible] interrogatoire, samedi, devant le recorder Stith.

M. [illegible] déclare avoir vu le prévenu faire feu sur Armand.

Le nommé Armand a déclaré que celui ci avait reçu trois ou quatre blessures dont deux étaient mortelles.

Armand a dit au sergent Dryden, sur son lit de mort, que c'était Henry Bonseigneur qui l'avait blessé et qu'Antonio Garcia, qu'on avait arrêté comme complice, était tout-à-fait innocent.

A [illegible] à rencontré Armand immédiatement après que ce dernier eut été blessé. Il désigna l'accusé en disant ((voici l'homme qui a tiré sur moi))—[illegible] se trouvait, il y a environ trois mois, dans une boutique de cigares du prisonnier. Armand entra et dit à Henry ((donne-moi du feu)). Le témoin [illegible] une querelle, lui donna du feu [illegible] Armand dit à l'accusé ((sortez et [illegible])) et en même temps la main [illegible] C'est tout ce qui se passa [illegible] Le prisonnier est paisible et doux de caractère.

La [illegible] interrogatoire est fixée à demain matin.

Amendes etc.—Le recorder Stith a condamné J. Seaman à cinquante piastres d'amende pour avoir [illegible] des chambres à des femmes de mauvaises mœurs, à l'encoignure Perdido et Dryades.

Le lieutenant Legett a été condamné, par le recorder Solomon à vingt quatre heures de prison pour avoir manqué de respect en refusant de mettre un prisonnier en liberté sur un ordre par écrit du tribunal. L'officier dit qu'il n'a pas obéi parce que l'ordre ne lui était pas adressé personnellement. La question se plaidera probablement [illegible] devant une des cours de District sur une demande d'habeas corpus. La sentence du recorder a été [illegible] exécutée.

Santé [illegible] a du acquitter une amende de vingt piastres parce que le recorder Fabre, pour avoir insulté une blanche.

Enquêtes.—Le coroner a pratiqué, samedi, la levée du corps de Theresa Davis, âgée de treize mois, qui est tombée dans une baille d'eau, vendredi soir en jouant dans la cour de ses parents, No 35, rue du Bassin. Verdict: noyée par accident.

—Une autre enquête a été tenue, dans une maison de la rue d'Orléans, sur le corps de M. Pierre Berluchau. Verdict: suicide. M. Berluchau était Louisianais et avait 72 ans.

Première Cour.—Le juge Hunt a prononcé, samedi, les sentences suivantes:

Joseph Fitzgerald, déclaré coupable de meurtre, a été condamné à être pendu.

John Hamlin, larcin—quatre mois de travaux forcés.

Patrick Towers, larcin—Six mois de travaux forcés.

Charles Miller dit Charles B. Smith, larcin—quatre ans de travaux forcés.

John Hennen, assaut et batterie—deux ans de prison et les frais de la poursuite.

Feuilleton de l'Abeille.

Les deux sœurs de lait.

(Souvenir de la Martinique.)

Des îles qui composent l'archipel des petites Antilles, une des plus riantes est la Martinique. Aussi, quand on arrive de l'Atlantique, pour chercher, par les latitudes tropicales, les vents alisés qui vous y mènent, et qu'on voit surgir du sein des flots, comme une touffe de verdure, la petite île française, on éprouve la plus douce impression à contempler tout ce qui y vient charmer l'œil. Ce sont d'abord ses montagnes azurées qui se confondent avec le ciel, autour desquelles se promènent les nuages; ses mornes avec leurs belles plantations de café; ses petites vallées avec leurs champs de cannes et leurs indigoteries, au-dessus desquelles s'élèvent, comme des brouillards, les fumées des sucreries; puis, les ravins profonds d'où descendent, pour arroser la petite ville de St-Pierre, des eaux de source qui coulent ou se précipitent en cascades jusqu'à la mer.

A la vue de cette jolie terre qui semble être isolée du reste du globe, que la vague marine endort de sa plainte monotone, qu'une brise régulière caresse de son souffle si doux, l'âme humaine toujours en quête d'un bonheur qu'elle ne possèdera jamais, car il n'est pas de ce monde, voudrait, fixant enfin ses désirs inconstants, y vivre, y mourir, calme comme ce rayon de soleil couchant qui s'éteint là-bas dans l'océan.

Mais la réflexion vient vite glacer ce beau rêve. Ici, comme ailleurs presque toujours, les fleurs recouvrent l'abîme. Deux fléaux terribles désolent de temps à autre la Martinique: ses ouragans et ses tremblements de terre. Sans que rien le fasse pressentir, vous trouvez, inopinément, entendre mugir le gouffre souterrain, et l'île entière, comme une personne avinée, chancelant sur sa base, déchirant ses entrailles dans ses convulsions, suspendra au seuil de chaque demeure, une menace de mort plus rapide que la foudre.

Le 5 novembre 1856, un peu fatigué de sa course transatlantique, l'*Alma* jetait l'ancre, à la pointe du jour, dans la superbe rade de St-Pierre. Une heure après, nos passagers s'éparpillaient joyeusement sur la plage, faisaient irruption dans la petite ville, et mettaient le marché à sec de ses fruits, fruits savoureux, fruits sans rivaux, que mûrit et dore le soleil des Antilles.

A peine sur le galet du rivage, que mon compagnon de cabine, touriste féroce, s'empara de mon bras. Homme de science d'ailleurs, mais comme tous ses semblables, raconteur complaisant et fort prolixe. Des boues glacées de la Crimée, il avait rapporté une oreille gelée, une belle déchirure à la joue, caresse tant soit peu brutale d'un mousquet russe. Au clocher de Cadix, en mesurant sa maîtresse cloche, peu s'en fallut qu'il ne fit, de haut en bas, fort en abrégé, un trajet qui lui avait tant coûté de bas en haut. A Ténériffe, dont il se promettait d'escalader le pic, grâce au rigorisme formaliste des autorités de Sancta Crux, il dut se contenter de l'admirer de loin; aussi fut-il malade deux jours entiers des suites de son envie de touriste, rentrée!

Or donc, mon camarade de chambre, encore sur le sable humide de la mer, exhumant de son havre-sac un volumineux carnet, ce dont je tressaillis d'effroi, et y posant triomphalement l'index sur un recto entr'ouvert: —Deux grands jours devant nous; c'est magnifique! il faudra tout voir, tout explorer, tout goûter. D'abord leur fameux rhum qui rivalise, prétend-on, celui de la Jamaïque; puis l'incomparable liqueur Anfou, délice des plus friands dégustateurs. Et le célèbre Macouba à odeur de rose et de violette, si différent de ce régent frelaté (et en même temps il aspirait voluptueusement une large pincée de ce tabac méprisé), si délicieux qu'il ferait éternuer un mort....priseur! Et le jardin botanique avec sa flore indigène et ses arbres exotiques! Son directeur est un ami à moi, que j'ai revu l'an passé à Paris; je vous le présenterai—au jardin botanique d'abord, dis-je, plaidant pour mes pauvres jambes paresseuses, ayant appris qu'il n'était qu'à courte distance de la ville. Nous la traversâmes d'un seul trait, et nous nous trouvâmes en pleine campagne, car elles se touchent presque.

Le soleil longtemps caché derrière les pitons embrumés des montagnes qui s'étagent vers le côté est de l'île, apparut tout-à-coup dans sa pompe matinale, donnant à la création, comme un monarque bienfaisant, le signal du réveil. Sous ce ciel charmant, la nature organique est si riche, si pittoresque, que le moindre insecte à sa physionomie qui intéresse, le plus petit oiseau son plumage qui éblouit, son chant qui captive. Quant au règne végétal, il est si varié, si plein de sève et de vie, il étale un tel luxe, que le plus chétif arbrisseau attire les regards, que la fleur la plus humble cause un long enchantement.

Nous marchâmes pendant un petit quart d'heure sous une allée de tamariniers couverts de leurs gousses d'un rouge brun, alternant avec des manguiers au feuillage lisse et foncé sur lequel se dessine son fruit d'un jaune de safran pointillé du plus vif carmin, qui bordaient la route conduisant au jardin botanique. A la Martinique, le sol est si fertile, il produit si vite et avec une telle exubérance, qu'un pepin, un noyau laissé sur la terre, est bientôt un bel arbre. C'est ainsi que l'oranger, le cocotier, l'arbre à pain, croissant sans culture sur la bande de quelque champ, de quelque terrain vague, fournit au pauvre, que personne ne vient lui contester, le premier, son fruit rafraîchissant, l'autre sa liqueur désaltérante, et celui ci sa pulpe substantielle qui remplace le froment réservé pour l'or du riche.

Notre touriste dont l'allure est très vive, quoiqu'un peu mûr pourtant, et qui me précédait d'une centaine de pas, venait de disparaître dans un angle où le chemin bifurquait, quand j'entendis de grandes exclamations. J'accourus; c'était le conservateur du jardin contre lequel il venait de butter nez à nez. La présentation eut lieu, cordiale, aisée, telle que la pratique l'hospitalité des colonies. Depuis quelques minutes, nous étions déjà de vieux amis, et nous devisions tranquillement, quand, à petite distance du jardin, une chapelle presque en ruines, sur la marge de la route, avec un auvent en bois qui surplombait une madone, vint s'offrir à moi.

C'est une touchante coutume, qui m'a toujours charmé, d'élever ainsi, en quelques pays catholiques, quelquefois bien loin de toute habitation humaine, à un carrefour solitaire, une croix, une vierge aux pieds de laquelle le passant s'arrête, se repose, s'endort dans la prière, y laisse une fleur, et reprend son chemin, rasséréné, car quel est celui de nous, pauvres créatures pétries de fange et de misères, mais destinées à une vie meilleure, qui ne porte plus ou moins sa couronne d'épines ici-bas?

Mon ami, quelque peu matérialiste, allait passer outre; je l'arrêtai. Une jeune fille, accompagnée de sa suivante, après avoir déposé sur la margelle de pierre de la statuette sainte son offrande de roses blanches, s'était agenouillée et priait.—Mademoiselle de Sénange et sa sœur de lait, Mirza, fit le directeur, à voix basse, quand la jeune personne vint à passer, et nous nous inclinâmes profondément. Je suivis longtemps des yeux, avec un sentiment d'indéfinissable sympathie, la jolie enfant, type le plus pur des créoles de la Martinique, douces, vous le savez, comme le parfum qui s'exhale de leurs grands bois de citronniers, sveltes et flexibles comme les roseaux de leurs forêts, langoureuses et suaves dans leur parler, comme les chants du rouge-gorge qui voltige dans leurs clairières.

A quelque distance de nous, la jeune créole s'appuya nonchalamment au bras de sa suivante, Mirza, sa sœur de lait, toute gracieuse elle aussi, sous les plis coquets de son madras jaune, ses pendants d'oreilles et son collier de corail rose qui faisaient ressortir si harmonieusement le noir velouté de son visage. Elle paraissait toute pensive, et près de nous, ses grands yeux mélancoliques s'étaient levés sur sa maîtresse. Un puissant lévrier, enfant gâté de la maison, les précédait, marquant la route de ses bonds folâtres.

—Quel dommage que vous partiez si tôt! Vous assisteriez aux noces de mademoiselle Eudoxie de Sénange, qui se marie dans quelques jours; voyez, c'est son dernier bouquet déposé aux pieds de la Vierge. Sa main, du reste, a été vaillamment conquise!......

Je m'assis résolument; il y avait une histoire au bout de ces derniers mots, et je l'implorai du regard. L'homme de science exauté en prit son parti d'assez bonne grâce, et fit comme moi, bien qu'il fût grandement impatient d'aller, au jardin, déterminer l'âge d'un monstrueux mimosa et saluer le lever de jeunes caïmans, individus, affirmait-il, identiques en touts points aux alligators des bords du Nil, visités par lui.

—Ainsi, l'histoire avant mon jardin? fit l'aimable directeur avec un sourire de reproche; mais j'aurai ma revanche!

"Il y aura tantôt 20 ans, peu après mon arrivée ici, à la tête d'une mission scientifique, monsieur de Sénange, auquel j'étais recommandé, comte de l'Empire, gouverneur-général des Antilles françaises, perdait sa jeune femme en couches, une descendante des Rohan-Guéménée, rien que cela. L'enfant, qui était une fille, vint au monde, viable, mais Hippocrate interrogé dans la personne de trois docteurs, les seuls qui fussent dans l'île, la condamnèrent unanimement à mourir: le plus libéral ne lui octroyait que trois heures d'existence. Heureusement que Dieu ne confirme pas toujours ces sentences là, souvent même, je crois, il se plaît à leur faire niche. L'enfant devait vivre, et pour cela, le ciel se servit du plus humble instrument.

Le soir même de la mort de madame de Sénange, arrivait à l'indigoterie que vous apercevez d'ici, d'une des plantations de cannes du gouverneur-général, au Lamentin, une jeune femme près d'accoucher, qu'y avait débarquée quelques jours auparavant, le dernier bâtiment-négrier arrêté derrière les anfractuosités profondes qui s'enfoncent là bas vers le sud-ouest.

Infortunée créature! elle avait été réduite en esclavage et vendue, après la défaite et la mort d'un chef souverain, son mari, sur la côte occidentale d'Afrique. Quelques uns de ses compatriotes, expatriés comme elle, ont révélé de secret qu'elle cachait soigneusement. Elle existe encore, et tous les cœurs la bénissent, car elle soigne et guérit, avec des simples de son pays, tous les pauvres gens, bien nombreux, de cette partie de l'île.

Emue de compassion, la jeune femme, bien malheureuse elle-même, puisque tout lui avait été ravi en même temps, prit l'enfant, lui versa un breuvage qui ranima sa mourante existence, et le lendemain, quand elle eut mis au monde sa fille, Mirza, les deux enfants burent la vie à la même mamelle.

Monsieur de Sénange qui succombait à sa douleur d'époux, qui pleurait l'unique gage d'un amour que la mort allait emporter aussi, auquel il n'eût point survécu, se reprit peu à peu à l'existence, et vécut pour adorer sa fille, miraculeusement sauvée.

Grandies et élevées ensemble, il s'établit une communauté de pensées et de sentiments entre les deux sœurs de lait, et ce qu'une âme avait de trop plein, elle le versait dans l'autre. Pour arriver jusqu'au cœur d'Eudoxie, il fallait d'abord passer par celui de Mirza, et quant à cette dernière, elle aspirait la vie, pour ainsi dire, dans les yeux, dans le sourire, dans le parler, dans une caresse de sa maîtresse.

La surveille de la première communion de mademoiselle de Sénange, elle tomba gravement malade; son état inspira des craintes d'autant plus sérieuses qu'elle était atteinte de la variole, maladie qui exerça ici, cette année-là, les plus grands ravages. Le septième jour, en effet, elle était perdue, hélas! et ses blancs vêtements, sa couronne, symbole d'innocence et de pureté, son voile mystique, tout ce qui avait été préparé pour son union avec Dieu, était prêt pour ce sommeil qui allait commencer au cercueil.

J'avais passé la nuit à l'indigoterie, bien accablé, comme les autres personnes accourues au chevet de la mourante enfant. Gulnar, la mère de Mirza, qui, vainement, avait essayé d'écarter sa fille de la pièce où elle veillait, venait de s'assoupir, quand, profitant de son engourdissement, celle-ci s'y introduisit. A la vue de sa maîtresse presque inanimée, la jeune fille fut prise d'un spasme nerveux. Elle se jeta sur Eudoxie avec de longs sanglots, la couvrit de baisers, et collant sa bouche sur ses lèvres, aspira son haleine mortelle, car elle aussi, (elle l'avoua plus tard), voulait mourir. La moribonde tressaillit, poussa un faible soupir, ouvrit ses yeux à moitié clos par le trépas. Les médecins qui expliquent tout, prétendirent qu'une réaction, je ne sais plus quelle nature, s'était faite dans les plus favorables conditions. Quoiqu'il en soit, mademoiselle de Sénange était sauvée, et rentra bientôt en convalescence. Mirza fut atteinte du mal, resta plusieurs jours entre la vie et la mort, mais comme sa sœur de lait, fut miraculeusement rappelée des bords de la tombe.

Tout ceci fit grand bruit dans l'île; un second dévouement devait couronner cette affection de la bonne Mirza qui avait sa source dans son âme, aimante, formée toute d'amour.

Vous avez ouï parler, sans doute, du terrible tremblement de terre d'il y a déjà cinq ans, hélas! et qui couvrit de ruines le pays, surtout ce quartier que nous habitons. Il se produisit dans des circonstances exceptionnelles, et rien ne parut l'annoncer. Le père de mademoiselle de Sénange était allé à Rivière-Pilote pour des affaires d'intérêt. je me trouvais à la plantation, comme professeur, où j'habitais parfois. Retiré dans une case assez éloignée de la maison principale, je venais de me mettre au lit; il pouvait être onze heures, à peu près, et m'endormais, quand Azor (et la main du narrateur caressa affectueusement la tête du bel animal, à côté de lui, et presque attentif au récit), se mit à arpenter bruyamment ma chambre, et s'arrêtant enfin au pied de ma couche, se prit à hurler lamentablement. Je me jetai hors du lit, car je venais de sentir un tressaillement profond sous mes pieds. Une seconde secousse, plus violente, fit trembler toute la maison; je me précipitai à moitié vêtu vers l'aile du bâtiment occupée par les deux sœurs de lait. Affreuse nuit dont le souvenir ne s'effacera jamais de ma mémoire! Les animaux domestiques en proie à une terreur profonde, comme les hommes, se répondaient d'habitation en habitation par des hurlements qui remplissaient d'épouvante. Un long craquement me surprit au seuil même de la chambre à coucher de mademoiselle de Sénange et de Mirza; l'aile du bâtiment venait de s'abîmer sur elles.

La main de Dieu s'étendit sur les deux infortunées créatures que nous crûmes écrasées. A la première secousse, il paraît, Mirza s'était élancée de sa chambre, voisine de celle d'Eudoxie, sur son lit, pour l'en arracher; elles allaient atteindre la galerie extérieure, quand la seconde secousse, immédiatement suivie de l'écroulement, eut lieu. Mirza, voyant la mort venir, s'étendit sur sa maîtresse pour lui faire comme un rempart de son corps: ce fut dans cette position respective qu'elles furent retrouvées; Eudoxie, sauve; Mirza une blessure à la tête. Par un de ces hasards providentiels qui constituent, à mes yeux, un miracle, trois solives transversales se réunissant, en tombant, avaient formé arc boutant et protégé, sous leur voûte, les deux jeunes filles d'une mort imminente. Hélas! la pauvre Mirza revint à la vie, mais folle, et toujours, au moindre bruit, tressaillant d'épouvante.

Mademoiselle de Sénange, après ce malheur, se voua à la solitude, et tomba peu à peu dans une mélancolie dont rien ne put la distraire. Seulement, parfois, avec la pauvre folle, elle se rendait sous un tatamaque, ami de leur enfance, pour y tresser des couronnes de belles de nuit dont Mirza aimait à se parer, ou lui chanter quelque plaintive mélodie qui semblait parler encore à sa pauvre âme ensevelie dans son sommeil léthargique. Bien des fois elle fut recherchée en mariage, et toujours elle répondait avec un triste sourire:—qui prendrait soin de ma chère folle?

Il y a dix huit mois environ, un jeune médecin déjà célèbre, se trouvait à Fort-Royal où l'avait appelé d'Europe, une succession à recueillir. Il vit mademoiselle de Sénange chez sa grand'tante qui y passe une partie de l'année, et en tomba éperdument amoureux. Comme les autres, le refus suivit la demande; il s'y attendait, car on lui avait tout appris.—Mais si elle pouvait vous reconnaître, vous chérir encore?....Eudoxie ne répondit pas; c'était donc une promesse tacite.

Le jeune docteur se mit à l'œuvre avec ces forces puissantes qui viennent de l'intelligence et du cœur. Il fallait presque un miracle; l'amour, donnant la main à la science, à cette belle science médicale de nos jours, habituée aux prodiges, le fit ce miracle. Peu-à-peu, et avec tout ce qu'inspire le génie, le jeune médecin ramena le jour dans cette intelligence obscurcie, et ma foi, il y a trois semaines, après une décisive épreuve, la raison y jaillit comme un flambeau rallumé. Mademoiselle de Sénange dut s'exécuter; elle le fait de bonne grâce, car je crois bien que l'amour s'en n'était point resté étranger à la reconnaissance due au jeune praticien, charmant sous tous les rapports."

Je me levai, et je serrai la main au narrateur, et aussi à mon camarade le touriste, car j'avais aperçu une larme furtive, qu'en vain il avait voulu me dérober. Que voulez-vous? Dieu, au moment donné, a toujours une de ces gouttes de rosée-là pour rafraîchir les cœurs les plus secs, les natures les plus abstraites.

L'*Alma* se montra fort gentil, car son chargement de charbon n'était pas complet, il nous permit, le surlendemain, de danser au bal de noces de mademoiselle de Sénange, après nous être assis, le matin, à sa table hospitalière.

Feuille fugitive, enfant de mes loisirs, si, plus heureuse que moi, vous parvenez là-bas, vous leur porterez à tous le tribut de gratitude du voyageur inconnu, qui suspendant un moment sa course aventureuse, s'est assis sous leurs beaux ombrages, pour rêver, pour sentir, pour les aimer touts, et, vous le voyez, pour se souvenir!

Nelle-Orléans, 12 juin 1857. Sé....y.

POESIE.

ALFRED DE MUSSET.

Nous faut-il croire, hélas! ce que disaient nos pères
Que lorsqu'on meurt si jeune, on est aimé des dieux?

Faire une perle d'une larme,
Du poète, ici bas, c'est là la passion.
ALFRED DE MUSSET.

Nos vers sont les pleurs de notre âme,
Grand poète aimé, tu l'as dit!
Les étincelles de la flamme
Qui sur notre front resplendit.

Tu qui, de ces larmes si belles,
Fleuras, vivant, les morts chéris,
Oh! tu dois être ému par elles
Dans le doux monde des Esprits.

Prière des âmes absentes
Qui protestent contre l'oubli,
Tu dois les sentir caressantes,
Glisser sur ton beau front pâli.

Au sein des choses éternelles,
Heureux, tu dois te rappeler
Nos chastes heures fraternelles
En voyant ces larmes couler.

Indifférentes et muettes
A ton âme qui vibre en moi,
Si les voix des autres poètes
N'ont ni chants ni sanglots pour toi.

J'élèverai ma voix obscure
Dont ton cœur a gardé l'écho,
Parmi les bruits de la nature
Qui s'éveillent sur ton tombeau,

Les murmures des monts, les rumeurs de la plaine,
Les souffles odorans dont la campagne est pleine,
Indicible concert que répand dans les cœurs
Le Printemps amoureux de la beauté des fleurs,
Tout ce que tu chantas te salue, ô poète!
En t'en éveillant la torre le fait fête,
Et, pour te recouvrir d'un linceul embaumé,
Te couche dans son sein au premier jour de mai.
La brise du Midi te dit avec tendresse:
—"Rolla! Je suis le vent qui souffle de la Grèce;
J'ai vu sur les flots bleus la Vénus Astarté,
Et j'ai fait tressaillir sa fraîche nudité."
—"Franc! te dit de la nuit l'haleine froide et pure,
Je t'apporte l'amour d'une agreste nature,
Et pour baiser ton front j'ai touché dans mon vol
Aux sommets des glaciers l'air vierge du Tyrol."
—"J'ai pris, te dit l'Aurore à la lumière ardente,
Mes rayons empourprés dans le pays du Dante;
O Lorenzaccio! bois ma chaude clarté,
Puisque ton noble cœur rêva la liberté!
Andre del Sarto! toi qui compris l'art sublime,
Que ma flamme aujourd'hui t'échauffe et te ranime!
O de la Malibran poète aimant et cher,
Pour sourire à ta mort, j'ai dissipé l'hiver!"

Gazouillant et jasant comme de jeunes filles,
Les liserons des bois, les jasmins des charmilles,
Les bruyères des monts les boutons d'or des prés,
J'yaux vivans, par qui les champs sont diaprés,
Pour embaumer ta tombe entr'ouvrent leurs calices,
Chuchotent leurs secrets, murmurent leurs malices,
Et t'invitent tout bas à leur vif entretien,
Toi qui sus voir un monde où d'autres ne voient rien.

Ainsi toutes les voix de l'antique Cybèle,
Qui toujours au printemps redevient jeune et belle,
A ton suave esprit parlent avec amour;
Et moi qui t'ai connu je te parle à mon tour:
C'était aussi le temps du soleil et des roses
Quand, courbé sous le poids de tes pensers moroses,
Tu vins à moi cherchant une main pour ta main,
Et sur ta terre aride un peu d'ombre au chemin,
Tu croyais au retour des riantes années,
Et qu'un rêve de cœur mène nos destinées;
Tu voulus m'enchaîner à tes pas hasardeux;
Un autre avait l'amour, il ne peut être à deux.

Mais tout ce que l'on sent d'émotion aimante,
Tendresse éclose au cœur et que l'esprit augmente,
Du poète à la muse et du frère à la sœur,
Tourmens, regrets, espoirs d'art et de renommée,
Avides entretiens où l'heure est consumée,
Nous en avons ensemble épuisé la douceur.

Tantôt tu me contais tes douleurs de Venise,
Et comme un cœur trahi dans l'angoisse se brise;
Frondeur passionné d'un amour orageux,
Tu disais, raillant tout et te raillant toi même:
Déjà la haine germe aux heures où l'on aime;
Ainsi le cirque antique ensanglantait ses jeux.

Puis, par un choc soudain, son âme était émue....
Vers l'ombre d'un ami, vers l'image ingénue
De quelque belle enfant que morte tu pleuras;
Vers les doux souvenirs d'étude et de collége,
Mirage du matin qui fond comme la neige,
Tu te tournais rêveur et te tendais les bras.

Tu me montrais parmi tes compagnons d'élite,
Le plus noble de tous que la mort prit si vite!
Sur son cheval fougueux près de lui tu courais,
Tu ranimais pour moi vos jeux, vos gaîtés folles,
Et je voyais passer à travers tes paroles,
Vos chasses au flambeau dans les grandes forêts.

Un autre jour, c'étaient des joutes d'[illegible]
La muse nous conviait, en boutique harmonieuse
Ses triolets moqueurs, ses rondeaux tam[illegible]
Courant sus à l'Idéo, et pourchassant la rime
Nous luttions de prestesse en cette vive escrime:
Oh! les beaux passe-temps que ces jeux d'[illegible]

La mort, qui délia tes douloureuses chaînes,
[illegible] devant moi plus de reines, plus de peines
Ces heures d'amitié dont le cœur a gardé [illegible]
Tendre était ta nature et grande était ton génie,
Et ton âme, en brisant l'enveloppe ternie,
[illegible] dans le beau, [illegible] Louise Colet.

Mai 1857.

La loi de Lynch dans l'Iowa.—Le 26 du mois dernier, une troupe de quarante ou cinquante hommes, armés jusqu'aux dents, venant du comté de Jackson, arrivèrent à Dewitt, chef-lieu du comté de Clinton, pour réclamer deux prisonniers qui avaient été transférés du premier comté au second, afin d'y être jugés pour crime de meurtre. Le shériff refusa d'accéder à leur demande et somma les citoyens présents de lui prêter main-forte pour repousser les envahisseurs. Mais personne ne voulut ou n'osa lui obéir. Il fut renversé par les gens de Jackson, qui pénétrèrent dans la prison et se saisirent des deux prisonniers, Barger, accusé d'avoir tué sa femme, et un Irlandais prévenu d'un autre meurtre. Ils les emmenèrent près d'un lieu nommé Maquoketa et là pendirent Barger sans autre forme de procès. Quant à l'Irlandais, ils lui ont promis le bénéfice d'une instruction judiciaire. Ces lyncheurs font partie d'une compagnie de quatre ou cinq cents "Régulateurs," complètement organisée et qui règne par la terreur sur cette région.

Collége Commercial de Dolbear, rue du Canal, No 106.—Nous appelons l'attention du public sur cette institution du tant de nos négociants ont acquis leurs connaissances commerciales. Il y a un appartement et un professeur pour chaque branche, l'anglais, le français, l'espagnol, l'allemand, les mathématiques, l'écriture, la tenue des livres, etc. De nouvelles classes seront ouvertes cette semaine. Voir l'annonce publiée dans une autre colonne.

Quinze Juin.—C'est aujourd'hui et demain jusqu'à 5 heures de l'après-midi, que les personnes qui veulent apprendre l'**anglais** et l'**espagnol** doivent se présenter chez le Prof. Brett, 13 rue St Charles.

Les nouveaux cours commencent mardi soir. On se souviendra que les prix sont diminués pour les personnes qui commencent le 1er et le 15 de chaque mois.

Se solicitan

Inmediamente en la academia del Profesor Brette, No 13, calle de San Carlos, varios señoritas ó señoras para entretener una conversacion práctica y fácil en español con los discípulos que aprenden este idioma.

El destino es permanente y el salario bueno, con la gran ventaja de tener una buena ocasion para aprender los idiomas francés é ingles. 15 juin

Dalley's Pain Extractor.—Cet excellent remède, accepté et recommandé aujourd'hui par tous les médecins, est employé avec succès non seulement aux Etats-Unis mais dans presque tous les pays étrangers. C'est avec raison que l'on dit qu'il supprime la douleur: il calme immédiatement les souffrances physiques les plus vives, telles que celles qui résultent de brûlures, de convulsions, de l'agitation des nerfs, etc., etc. Comme spécifique, il est supérieur à presque toutes les préparations médicales imaginées jusqu'à ce jour et dont la renommée a proclamé dans le monde entier les vertus curatives. Le dépôt de **Dalley's Magical Pain Extractor** est établi au magasin de J. Wright & Co, 21 et 51, rue de Chartres.

SI VOUS VOULEZ PREVENIR de longues souffrances, la faiblesse, la difformité, ou une mort prématurée!

LE MAGICAL PAIN EXTRACTOR DE DALLEY,

Le seul remède souverain au monde,

Garanti,

Guérissant sans brûler et plus rapidement tous les maux que les autres préparations analogues, étant en outre d'une efficacité absolue contre les nombreuses maladies suivantes, chose qu'AUCUN remède, aucun médecin ne peut faire.

1. Arrête toutes les douleurs, même celle des brûlures, instantanément.
2. Fait disparaître les brûlures et même les marques picote, sans laisser de cicatrice.
3. Prévient les ampoules et les cicatrices.
4. Fait disparaître entièrement les vieilles cicatrices.
5. Triomphe de toute inflammation interne ou externe.
6. Arrête les convulsions, les coliques et les crises.
7. Calme et fortifie les nerfs.
8. Donne de la vigueur aux paralytiques.
9. Arrête la gangrène instantanément.
10. Fait croître une nouvelle chair.
11. Empêche la peau de noircir et de s'enfler après des coups.
12. Dissout les cataractes et fortifie la vue.
13. Guérit les ampoules sans douleur et sans laisser de marques.
14. Neutralise les effets de poison et d'humeurs héréditaires ou communiquées par les abeilles, les moustiques, les reptiles, les animaux enragés, les corps ou plantes corrompus.

Absolument

Aujourd'hui, que les bigots le croient ou non, le feu, le poison, l'inflammation, l'hydrophobie, l'horreur des hommes, le commencement de la consomption, la constipation, les érysipèles, les cancers, l'inflammation de l'estomac et des entrailles, la pleurésie, la diarrhée chronique, la dysenterie, etc. etc. sont comparativement sans danger et peuvent être vaincus facilement par un enfant possédant une boite de cet innocent et puissant EXTRACTEUR, antidote rapide à toutes les souffrances.

$10 000

Seront payés si LA VIE n'est pas sauvée après que la science n'aura pas réussi.

Des millions

y ont recours tous les jours, tous en font l'éloge. PERSONNE N'EST A L'ABRI SANS CE REMEDE. C'est le meilleur ami tel qu'il y ait au monde.

Se référer au Dr V. Mott, New York, le plus grand chirurgien, etc., en Amérique, et à tous les médecins distingués.

A vendre, à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co., 21 et 151 rue de Chartres

15 juin—6f

AVIS.

Nouvelle-Orléans, 12 juin 1857.

Des certains bruits malveillants étant parvenus jusqu'à moi sur la conduite de mon frère, Adolphe Fique, relativement aux transactions d'affaires que nous eûmes ensemble, il est de mon devoir de faire savoir au public que quoique je sois en froideur avec lui, il s'est toujours comporté, à mon égard, comme un homme d'honneur et de probité.

13 juin—6 PHILIPPE FIQUE.

NOUVEAUTES, CONFECTIONS ET MODES.

LIQUIDATION

deux grands stocks de Marchandises sèches de fantaisies et d'Articles de Modes,

Au coût d'importation.

D. P. SCANLAN & CO, Nos 12 et 14 rue de Chartres, continuent à offrir la totalité de leur stock, comprenant plus de quatre vingt mille piastres d'*Organdis, Bariges, Grenadines, Soieries, Mousselines, Broderies, Dentelles et Articles de Modes de Paris*, au prix courant d'importation.

Un envoi d'*Organdis imprimés fins* à 20 cents la yarde 15 juin—6f

GODCHAUX FRERES,

107 et 108, Vieille-Levée,

Offrent à des prix très réduits leur magnifique stock de marchandises de printemps et d'été comprenant un assortiment des plus variés de beaux vêtements en tous genres pour hommes et jeunes gens.

Ils offrent également aux marchands tailleurs les marchandises suivantes qu'ils viennent de recevoir:

Merinos noirs, français et anglais;
Casimirs fantaisie et unis,
Cachemirettes do do,
Coutils français et anglais, nouveautés,

Les marchands de la ville et de la campagne trouveront constamment un grand assortiment de chapeaux de paille, de feutre et de laine, pour hommes et pour enfants, expressément choisis pour le Sud et offerts aux plus bas prix du marché. 15 juin

En débarquement du navire Bamberg, du Havre,

Huile de foie de morue, de Hogg, Berthe Royer, Accault, Faure, De Gough &c., &c.

Vins de quina d'Abbadie et de salsepareille, de Ch Albert.

Granules à un milligramme, d'acide arsenieux, de strychnine, vératrine, codéine, cicutine, valériana [illegible] d'Atropine & d'ammoniaque, d'aconitine, de digitaline, &c &c. &c., &c dépurations augustes, à un, deux, et trois grains chaque sulfate de quinine.

Toutes les préparations de Paullinia, de Fournier Perchlorure de fer sec et liquide,

Pilules d'iodure de fer et quinine, de Bouchardat, Sirop de Kaliorthode, de Dorvault,

Colliers électro magnétiques, contre les convulsions des enfants, de Royer,

Biberons de toutes sortes et tout ce qui concerne l'allaitement.

Farines d'orge et de riz Semoule,
Nitrate d'argent fondu entouré de gutta percha.
Pastilles de sous, pitrate de bismuth,
Poudre de Senop à tonique à micros, contre les goitres,
Hydroferrocyanate de potasse et d'urée,
Bandages; Sondes et Bougies de tous genres,
Pèse liqueurs, pèse sirops, pèse éthers, pèse sels, pèse acides et pèse lait, (galactomètres)
Arseniates de quinine et de fer,
Sulfate de cuivre, en crayons.
Noir d'ivoire lavé à l'école,

Chargée lougues à mèches. Cérium réduit, et tous les produits chimiques les plus nouveaux. A vendre par E. E. MOUGIN, pharmacien.

15 juin Enc Dauphine et Douane.

Dépôt des Eaux Minérales de France à la Nlle-Orléans.

Eaux Naturelles de Vichy véritables de toutes les sources.

1500 litres en débarquement du navire Bamberg, du Havre, à vendre par E. E. MOUGIN, Pharmacien,

15 juin Encoignure Dauphine et Douane

Dissolution de société.

La société qui existait en cette ville, entre Manuel Elliot et John Légier, sous la raison de M. Elliot & Co, a été dissoute, d'un commun accord, le 6 du courant. M. Légier est chargé de la liquidation.

MANUEL ELLIOT, JOHN LEGIER,

Nlle-Orléans, 15 juin 1857.

Le soussigné annonce à ses amis et au public qu'il continuera le même genre d'affaires, pour son propre compte, à l'ancien magasin, No 82, rue de la Vieille-Levée, sous la raison JOHN LEGIER & Co.

JOHN LEGIER.

Nlle-Orléans, 15 juin 1857. 15 juin—4

AVIS.

Pour cause de réparations, le magasin de dentelles de M. [illegible] Edmond Froidevaux, rue de Chartres No 39 est transféré au 1er étage.

Réouverture le 15 octobre. 15 juin

Collége Commercial de Dolbear,

No 106, rue du Canal.

De nouvelles classes de français, d'espagnol, d'anglais, de mathématiques, de phonographie, d'écriture, de tenue des livres, etc, seront ouvertes cette semaine.

Il y a un appartement et un professeur pour chaque branche.

RUFUS DOLBEAR, Rue du Canal No 106

15 juin

Produits de France—200 barriques vin rouge diverses marques et qualités.

1000 caisses vin rouge de St Julien et Margaux.
200 do do St Estèphe et Margaux supérieurs.
100 do do vieux château Bekir.
100 do do vin blanc Haut Sauterne et Barsac.
300 do do demi bouteilles do do.
500 paniers huile Plagniol, 36 onces et 12 onces.
30 barriques vin Bordeaux.
100 caisses vermouth Noilly, Pratt & Co.
50 do do Picard & Co.
150 do vin muscat Lunel.
50 do do Picard & Co.
100 do fruits à l'eau-de-vie assortis.
50 do do au jus do.
25 barils vin de Madère.
200 caisses absinthe et kirschwasser diverses marques.
100 do liqueurs assorties.
25 do muscat en demi bouteilles.
50 quarts eau-de-vie diverses marques, en douane et en magasin.

A vendre par J. VIOSCA Jr, 15 juin 20, rue Conti

Produits d'Espagne—500 demi-pipes vin de Catalogne très sucré,

30 quarts do do do.
20 do do vin d'Oporto.
5 demi-pipes Malvoisie 1ère qualité
50 livres safran
50 balles de 15 milliers bouchons réguliers pour eaux minérales,
50 balles de 15 milliers bouchons pointus,
en magasin et en douane, à vendre par
J. VIOSCA Jr, 15 juin 20, rue Conti

Enquêtes.—Vendredi dernier, dit le *Messager* de St. Jacques, [illegible] coroner de notre paroisse a été appelé à faire la levée d'un corps trouvé [illegible] de l'habitation de M. F. Lombard [illegible] que c'était celui d'un nègre [illegible] bord d'un steamboat, et qui [illegible] dans le fleuve, il y a trois semaines, environ.

BANQUE DU CRESCENT CITY.

Les souscripteurs au stock de la Banque du Crescent City sont respectueusement informés que les articles de Société dont une copie est publiée plus bas pourront être signés, tous les jours, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, au bureau de MM Cuvillier et Peters, notaires, No 50, rue du Camp, au-dessus de la banque de James Robb.

Afin qu'il n'y ait pas de délai dans l'organisation de la Banque, il est nécessaire que les souscripteurs apposent leurs signatures le plus tôt possible.

J. J. PERSON,
B. F. VOORHIES,
J. H. DUDLEY,
J. O. NIXON,
Commissaires.

Charte de la Banque du Crescent City de la Nouvelle-Orléans.

Art. 1. Le nom de Corporation de la Société sera le "CRESCENT CITY BANK."

Art. 2—La dite Banque sera située et le domicile légal en est fixé à la Nlle Orléans.

Art. 3—Le but de la Société est de faire les affaires de Banques en recevant des dépôts, en achetant et vendant de l'or et de l'argent en barre et des lettres de change, en prêtant de l'argent sur les meubles et les immeubles, en escomptant des comptes, des billets et autres preuves de dettes, et en général d'exercer les pouvoirs et les privilèges que la loi lui accorde maintenant ou pourrait plus tard lui accorder.

Art. 4—Le capital de la dite Société est fixé par les présentes à la somme de—— piastres, sujette à être augmentée de la manière prescrite par la loi, représentée par—mille actions de cent piastres chacune, dont cinq pour cent devra être payé en argent en signant ces articles; quinze pour cent le 1er Octobre prochain, et le reste, (quatre-vingts pour cent) en versements mensuels de vingt pour cent, lesquels devront être effectués les 1er Novembre, Décembre, Janvier et Février prochain. Dans le cas où un souscripteur quelconque refuserait ou négligerait d'effectuer ponctuellement son ou ses versements à l'échéance, il sera ajouté au dit versement un intérêt à raison de huit pour cent l'an à partir de l'échéance jusqu'à parfait paiement. Si un ou des souscripteurs quelconques négligent ou refusent d'effectuer son ou ses versements dans les trente jours qui suivront l'époque fixée pour le paiement, la Direction se réserve le droit de faire vendre à l'encan ou autrement, après dix jours d'avis publié à cet effet, une ou des actions quelconques sur lesquelles il sera dû un versement quelconque.

Art. 5—Cette société ou corporation commencera les affaires, le premier jour d'octobre prochain, mil huit cent cinquante-sept, et expirera et terminera les opérations le trentième jour de septembre mil huit cent soixante dix sept.

Art. 6—La devise de la société sera un croissant, un pelican nourrissant ses petits, les mots "Crescent City Bank" tout autour.

Art. 7—Les noms des actionnaires, leurs résidences et le nombre d'actions que possède chacun d'eux sont déclarés actuellement être comme suit—sujettes à tels transferts qui pourraient plus tard être faits sur les livres de la société.

NOMS. RESIDENCES. NOMBRE D'ACTIONS.

Art. 8—Ces articles de société pourront être modifiés ou changés et le capital peut être porté à n'importe quelle somme n'excédant pas cinq millions de piastres, de la manière indiquée par la loi, avec le consentement des actionnaires convoqués en assemblée générale après trente jours d'avis. Toutes les fois qu'une augmentation quelconque de capital sera été dument autorisée, à partir de soixante jours, pendant soixante jours, dans des journaux publiés dans la ville de la Nouvelle-Orléans. Les actionnaires auront le privilège, dans cet intervalle, de prendre d'autres actions proportionnelles au montant de leur stock. La Direction pourra disposer, au profit de la Société, mais pas à moins du pair, des actions quelconques qui n'auront pas été prises à l'expiration de ces soixante jours.

Art. 9—Tous les pouvoirs de la Corporation seront confiés à une Direction composée de treize personnes chacune desquelles devra posséder en son nom au moins vingt cinq actions du capital de lad te Société.

Art. 10—Les actionnaires ci-après nommés composeront et sont par les présentes constitués la première Direction. Ils conserveront leurs fonctions jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par leurs successeurs qui seront élus comme il est dit dans l'article 11—savoir: J. J. Person, C. Fellowes, S. O. Nelson, R. Mellhenny, J. P. Labouisse, B. F. Voorhies, J. H. Dudley, W. C. Tompkins, J. O. Nixon, M. T. Lonsdale, Thomas Murray, Walter Nicol et Fred B. Brand.

Art. 11—Le premier lundi de janvier mil huit cent cinquante huit et annuellement, à partir de cette époque, une élection de treize Directeurs, par les actionnaires, aura lieu au bureau de la Corporation. Il en sera donné avis, au moins deux jours auparavant, dans deux journaux de cette ville.

Art. 12—Les Directeurs jugeront nécessaire de réduire le nombre des membres de leur Bureau, ils pourront, par une résolution adoptée à cet effet, qui devra être [illegible] à l'époque [illegible] et trente jours au moins avant l'élection annuelle, fixer le nombre à neuf, mais pas à moins.

Art. 13—Les pouvoirs de ces votes seront à aux directeurs. Ceux-ci devront, à la première assemblée qui suivra leur élection, choisir un des leurs Président de la Société, elle sera un de ceux qui se voudront de président de [illegible] du Président, ils pourront choisir parmi les Directeurs ou parmi eux, un Président [illegible]

Art. 14—Le nombre de directeurs qu'il faudra pour accepter des traites et des billets pour admettre les lettres de change [illegible] l'une majorité de la Direction sera nécessaire pour former un quorum et une somme de votes majorité sera un acte valide de la corporation.

Art. 15—Les directeurs ont le pouvoir d'adopter des règlements, de nommer le caissier, tous les autres officiers et employés de la société et de fixer leurs salaires; de prescrire les devoirs et faire le garanties de tous les employés qui pourraient leur paraître en gré du Bureau. Ils pourront changer ou modifier ces règlements quelconques tous les fois que l'intérêt de la corporation l'exigera, nommer des agents dans les autres villes et de l'Etat, sous les conditions qu'ils jugeront convenables. Ils auront aussi le pouvoir de remplir les vacances quelconques qui pourraient arriver dans leur bureau par mort, démission ou autrement et ceux qui seront nommés par eux, pour remplir les vacances pourront être révoqués par la majorité de la direction et [illegible] l'élection prochaine, la démission ou l'élection des successeurs de ceux qu'ils auront fixés ou autrement; ainsi composé par le nombre d'actions voulu.

Art. 16—Les Directeurs devront, deux fois par an, si les bénéfices de la société le permettent, déclarer et payer le montant des dividendes qu'ils jugeront convenables, après en avoir donné avis dans deux journaux quotidiens de cette ville.

Art. 17—Des livres pour l'enregistrement et le transfert d'actions du capital seront ouverts et toutes sujets aux règlements de la direction. Toutes les transactions [illegible] par l'actionnaire ou son avocat. Les directeurs pourront clore ces livres (mais pendant 15 jours au plus chaque fois) aussi souvent qu'il sera convenable et pendant les dits délais les livres du transfert seront [illegible] à leurs agents, officiers ou comités de Bureau les pouvoirs qu'ils jugeront convenables ou nécessaires.

Art. 18—Il ne sera émis aucun certificats d'actions avant que le montant ait été payé en plein.

Art. 19—Les directeurs pourront acheter, pour la corporation, des propriétés immobilières et des effets (excepté les propriétés légalement, transférer lesdites propriétés à la corporation, publiquement ou l'Auditeur des comptes publics comme garantie pour la circulation des billets qui seront émis par la Corporation, conformément à la loi.

Art. 20—Le fait qu'une élection n'aurait pas lieu, pour une raison quelconque, au jour indiqué, ne devra pas amener une dissolution de cette société; mais les Directeurs en place à cette époque continueront à remplir leurs fonctions jusqu'à ce qu'une autre élection ait eu lieu. Il sera donné avis de cette élection immédiatement, de la manière prescrite par l'article 11, et l'avis sera continué jusqu'à ce que l'élection ait lieu.

Art. 21—A toutes les assemblées convoquées pour élire les Directeurs ou dans un autre but, chaque actionnaire aura droit, dans chaque assemblée, à un vote pour chaque action dont il est propriétaire, pourvu que la ou les personnes ne [illegible] en leur nom [illegible] jours avant l'assemblée, toutes les actions qu'auraient pu être, (excepté les femmes et ceux qui ne se déclareront (incapables) le pourront voter par l'entremise d'un délégué et à l'époque de ladite élection aucun des Directeurs ou de ladite assemblée des actions de la Direction [illegible] personne ne donne en son nom une seule élection de Directeurs pourront voter de ou à une assemblée des actionnaires.

Art. 22—Deux adresses de Société ne pourront pas être élus en même temps Directeurs de la Société. Au un Directeur d'une autre Banque quelconque, ou son associé, ne sera Directeur de cette Compagnie.

Art. 23—Un procès verbal de toutes les séances des Directeurs devra être dressé par le caissier et vérifié par le Président. Le Président et le Caissier signeront tous les billets, certificats d'actions, marches et preuves de dettes de la Corporation.

Art. 24—Les Directeurs pourront accepter provisoirement un pouvoir ou des privilèges quelconques accordés à cette société par une modification quelconque de la loi en vertu de laquelle elle est formée, ou par l'adoption d'une nouvelle loi quelconque de la Législature; mais l'acceptation définitive de ce pouvoir ou de ces privilèges sera soumise à l'approbation des actionnaires de la manière qu'indique la loi.

Art. 25—Les affaires de cette Société seront liquidées par trois commissaires désignés par les actionnaires à une assemblée convoquée à cet effet, après le délai et de la manière adoptée pour l'élection des Directeurs. Lesdits liquidateurs devront être des personnes solvables, résidant en cette ville, ou devant rien à la Société. Les dits et liquidation seront sujets; ils seront revêtus de tous les pouvoirs nécessaires; leur pouvoir en liquidation aussi que leur salaire seront fixés de la manière que les actionnaires décideront par des résolutions adoptées en assemblée générale. 15 juin 18,19,22

Prunes sèches—100 caisses de 24 paniers prunes d'ente 1er choix en magasin.

A vendre par LANATA FRERES, 15 juin 9 et 11 rue Jefferson

Absinthe, Kirsch et Guignolet—400 caisses absinthe de Berger & Courvet, Suisse; 100 caisses guignolet d'Angers; 10 barils kirsch 1re qualité; à vendre sous les clés de la Douane par LANATA FRERES,

15 juin 9 et 11, rue Jefferson

Jarres—2000 jarres de 1, 2, 3 et 4 gallons. A vendre par LANATA FRERES, 15 juin 9 et 11 rue Jefferson

Attendu par les navires Erie, Annawan, et Old Dominion, de New York:

50 barils graines de Canaries
50 sacs graines de lin d'Europe
10 caisses cedrat frais d'Italie.

A vendre par LANATA FRERES, 15 juin 9 & 11 rue Jefferson

Vins rouges et blancs—100 barriques vin rouge vieux Margaux Médoc;

100 barriques vin rouge St-Julien Médoc supérieur;
50 do vin rouge de Bourgogne, bonne qualité;
1000 caisses vin rouge vieux Château Bekir;
500 do vin rouge St-Julien Médoc, de 12 bout.
300 do do do do de 24 ½ do
500 do vin blanc, vieux Haut Barsac, 12 bout.
300 do vin blanc Haut Sauterne, riches qualités;
600 do do do de 24 ½ bout. (qualité [illegible])
200 do vin muscat, de 12 bouteilles;
200 do do do 24 ½ bouteilles;
50 do vin de Chypre de 1re qualité; à vendre en magasin et sous les clés de la douane, par

15 juin LANATA FRERES, 9 et 11 rue Jefferson

Vin de Porto—3000 demi pipe vin de Porto, très doux, qualité supérieure, à vendre en magasin et sous les clés de la douane, par

15 juin LANATA FRERES, 9 et 11 Jefferson

Vin de Catalogne—1500 pipes vin rouge Catalogne, très sucré, à vendre en magasin et sous les clés de la douane, par LANATA FRERES, 15 juin 9 et 11 rue Jefferson

Saucissons d'Italie—5 caisses saucissons frais d'Italie, en débarquement du navire Perruccio. A vendre par LANATA FRERES, 15 juin 9 et 11, rue Jefferson

Produits d'Italie—400 caisses macaroni et vermicelli,

100 demi do do do
200 livres essence de Portugal,
200 do do Limon
10 caisses gomme arabique,
5 barils amandes sans coque, 1er choix,
100 caisses fromage parmesan,
100 livres mâtes de boeuf,
15 fromage, Parmesan
10 caisses de 2 estagnons eau de fleurs d'oranger,

A vendre par J. VIOSCA Jr, 15 juin 20, rue Conti

Miel—15 barriques miel de la Havane.

A vendre par P CURACHS BROTH. & Co 15 juin encoignure Royale et St Philippe

30 Corbeys miel [illegible]
19 do de [illegible]
10 do de [illegible]

A vendre par P CURACHS BROTH. & Co 15 juin enc. Royale et St Philippe

Divers—15 barils [illegible]
30 do crème de tartre
5 do [illegible]
3 do alun en poudre,
3 do [illegible] en cristal,
20 barriques soude en cristal
15 barillets bi carbonate de soude,
20 caisses acide tartrique en poudre,
5 barils do do en cristal
20 caisses cire blanche,
200 livres do [illegible] la Havane,
10 grosses poudre de Seidlitz,
5 do do [illegible]

A vendre par P CURACHS BROTH. & Co. 15 juin encoignure Royale et St Philippe.

ATTENTION.

L'attention des acheteurs est appelée sur la vente de meubles, pianos, etc., qui aura lieu mardi prochain, 16 juin 1857, au domicile de M. Omer Gaillard, rue Bienville, entre Dauphine et Bourgogne. On peut examiner les meubles la veille du jour de la vente, depuis 10 heures du matin, jusqu'à 3 heures de l'après-midi.

Ventes à l'encan par J. A. Beard & Co.

Juin 16—Propriétés améliorées aux faubourg Lafayette et Livaudais, pour le compte de la succession de Caroline Dinn & Geo. Beauvens, son défunt mari.

Juin 23—Propriétés améliorées et vagues dans le 3me district et Jefferson City et esclave pour le compte de la succession de John D. Fisk.—Propriété améliorée rue Céleste et deux terrains derrière la dite propriété et faisant face à la rue St-James pour le compte de la succession de Robt Gray.

Juin 30—Propriété améliorée, de valeur, rue Poydras, avec actions de la Banque des Citoyens et terrain propre à bâtir, rue St-Ferdinand, 3me District, pour le compte de la succession de Charles Henry Behllin.

Voir aux annonces.

MAGNETISME.—Nous avons signalé il y a quelque temps une cure merveilleuse opérée par M. Alluard, un des premiers magnétiseurs de la Nouvelle Orléans. On trouvera dans nos colonnes la lettre que Mme Vve Robert adresse à ce dernier pour le remercier des bons soins qu'il a donnés à sa fille et qui ont amené la complète guérison de la malheureuse enfant, atteinte d'une affreuse maladie, l'épilepsie. Melle. Robert est guérie depuis plus d'un an et sa santé est assez florissante en ce moment pour que l'on ne craigne point le retour de la terrible affection qui pendant dix-sept ans lui avait causé des tortures atroces et qui menaçait ses jours. Le cas était désespéré lorsque M. Alluard s'en est chargé; il n'a employé que la magnétisation et le succès le plus complet a répondu à son attente. On peut interroger Mme. Vve. Robert, rue des Ursulines, 40 (numéro du terrain) au delà de la rue Claiborne; elle dira que son enfant a été sauvée par M. et Mme. Alluard, qui comptent d'ailleurs dans leur pratique magnétique bien d'autres guérisons aussi étonnantes et aussi inexplicables au point de vue abstrait de la science. S'il leur était permis de citer les noms des honorables familles où ils ont ramené la joie et le bonheur, en enrayant les progrès de maladies réputées incurables et en rendant même la santé aux personnes qui en étaient atteintes, on comprendrait combien est puissante l'action du magnétisme et quel avantage immense on en retirerait si l'on voulait y recourir plus souvent.

La guérison de Mlle Robert est attestée par les personnes suivantes:

MM. Séverin Robert, frères;—Eugène Berthelot, rue St Philippe, 356;—Paul Trévigne, rue Columbus, 107;—Marc Isidore Amant, rue Romain, 22. S'adresser aussi à la Métairie et rue Ste Antoine, 21, à toutes les familles dont les noms suivent:—MM. Hazeur, frères; Mme Vve Louise Marcos Tio; Mlle Athénaïs Louise Hazeur; Mlle Joséphine Hazeur; Mlle Antoinette Louise Marcos Tio; M. Louis Hazeur.

A MONSIEUR ALLUARD.

Monsieur,

Il y a un an environ, je vous adressai, par la voie des journaux, une lettre dans laquelle je constatais qu'après 17 années de pénibles souffrances, causées par un mal qui ne pouvait être que l'épilepsie, ma fille n'était revenue entre vos mains et celles de Mme Alluard, et que, grâce à vos soins, et à l'influence bienfaisante du magnétisme, elle avait été, en trois mois, radicalement guérie de la maladie qui la dévorait et devait l'emporter.

Aujourd'hui, Monsieur, à la veille de quitter ce pays, j'éprouve le besoin de vous témoigner une fois de plus, ma vive reconnaissance, à vous qui m'avez conservé mon enfant. Depuis votre traitement, ma fille n'a éprouvé aucune rechute; elle est dans un état de santé tel que je dois croire à un rétablissement complet.

A la veille de mon départ, je suis trop heureuse de vous offrir encore ce témoignage, en public, et je conseille aux mères d'avoir recours à vous quand les jours de leurs enfants seront en danger.

Croyez moi, Monsieur, votre toute dévouée,

VEUVE ROBERT

Rue des Ursulines, 40, (numéro de terrain) deux lieues en-delà de la rue Claiborne. 8 juin—12

Reçu par le navire Bavaria—Un grand assortiment de cordes françaises pour violon et guitare.

15 juin E. ELIE & CHARBONNAUD.

LES LANGUES!

Tel avait la méthode Robertson, [illegible] celle d'Ollendorff, [illegible] un répertoire de dialogues, [illegible] de livres de conversations, L'un, perfectionné par la théorie, L'autre, à la perroquet, par imitation,

Tous trompent!

Qu'on apprenne et l'Anglais.

Quand un bout de langue, en positives études, n'avait appris que des règles et des mots inutiles,

Ils ont appris et se dégoûtent

parent leurs grands Dieux, que l'anglais est inapprenable.

Oui, certainement,
inapprenable par de tels moyens,
car, jamais
aucun livre, aucune grammaire,
ne pourront apprendre à
comprendre, prononcer et parler
une langue étrangère.

On ne l'acquerra que par la pratique,

non pas cette pratique aveugle qui s'en tient à la routine;

MAIS CETTE PRATIQUE ECLAIREE,
dirigée par les principes.
C'est de cette manière

qu'un grand nombre de nos négociants, marchands et ouvriers, qui depuis des années dans ce pays, après avoir vingt fois vainement essayé,

réussiront

à bien *prononcer, comprendre et parler*

L'ANGLAIS

au grand établissement des langues, 13 ....rue St-Charles............ 13

sous la direction du

Prof. BRETTE,

et plusieurs Américaines,
engagés exprès

pour accoutumer les oreilles des élèves aux sons, et leur langue à une bonne prononciation.

Ceux qui connaissent l'anglais,
et qui veulent apprendre

L'ESPAGNOL

devront se souvenir
qu'il y a même établissement
un appartement séparé
pour un espagnol de parole
LE PUR CASTILLAN.

Tous les élèves peuvent prendre leur leçons entre 3 et 4 heures à l'établissement, s'entendant et ne payer que la langue qu'ils apprennent.

Il y a des appartements spéciaux pour les dames.

15 juin

Les Chemises patentées!!

VETEMENTS! Magnifique assortiment.

AU MAGASIN DE

ALFRED MUNROE & CO,

No 36, rue des Magasins,
Encoignure Gravier.

L'attention du public est appelée sur les Chemises patentées que vend cette maison et qui sont sans contredit les meilleures qu'il y ait à la Nlle-Orléans.

Habits de printemps et d'été.

REDINGOTES ET SACS—de drap simple,
" " casimir de fantaisie croisé,
" " cachemire de fantaisie,
" " drap Napoléon de fantaisie,
" " de fantaisie et d'[illegible] noir,
" " de drap d'été,
" " de bombazine et barbour,
" " de coutil fil de fantaisie à [illegible]
" " de coutil français à raies,
" " de piqué à raies et couleurs de mode.

Pantalons de printemps et d'été.

PANTALONS—drap simple noir,
" casimir de fantaisie,
" croisé croisé,
" cachemire simple et tweed,
" de drap Napoléon de fantaisie,
" drap d'été noir, français, super.,
" coutil fil à dessin et de fantaisie,
" coutil français à raies,
" piqué en couleur de mode.

Gilets de dessus de printemps et d'été.

GILETS DE DESSOUS—piqué blanc, super., droits et croisés,
" satinés simple, droits et croisés,
" cachemire et tweed simple, de mode,
" coutil à raies, de do
" bombazine noir et couleur, de do

Linge de poau, pour le printemps et l'été, etc.

CHEMISES—toile et mousseline, garanties, tous genres,
" de poau, gant et mérino, un magnifique assortiment,
" de poau, gaze, un magnifique assortiment,
" de poau, fil de Lisle, un magnifique assortiment.

CALEÇONS—fil de Lisle, toile et mousseline,
MOUCHOIRS—toile et soie, bretelles, gants, chaussettes.

CRAVATES et cravates mousseline et soie.
MALLES—valises, sacs de voyage, parapluies,
VETEMENTS et articles en caoutchouc, tous genres de la meilleure qualité.

VETEMENTS D'ENFANTS, DE TOUS GENRES. Le tout forme le meilleur assortiment de beaux et beaux vêtements et de linge de peau que nous ayons jamais offert à notre clientèle.

Venez examiner et juger par vous-mêmes, Au MAGASIN A PRIX FIXES de ALFRED MUNROE & Co., No 36, rue des Magasins, 9 juin encoignure Nord-Est de la rue Gravier

Aux fabricants d'huile de Coton.

Une presse hydraulique française, en fonte, d'une grande force.

A vendre par P. CURACHS BROTH. & Co 15 juin encoignure Royale et St Philippe

En débarquement du navire Jno Curtis, de Bordeaux:

20 barriques St Estèphe
[illegible] do Dupriac Margaux
150 caisses de 12 bouteilles Sauterne
125 do do do St Julien
50 do do do Cantenac
50 do do do do
50 do 12 do Margaux
20 do 24 1/2 do do
50 do 12 do Léoville
30 do do do St Pauillac
20 do 24 1/2 do do
14 do do do Ducournet
20 do do do Gr Larose
40 do do do Ducournet
41 do do do Dupriac Margaux

A vendre par V & E MARMAN, 5 juin No 20, St Louis.

P. Constans,

Rue du Canal encoignure Rampart.

A l'honneur d'informer respectueusement le public qu'il a ouvert, le premier de ce mois, nouveau magasin de confiserie, un salon de "rafraîchissement" où il [illegible] et tout confortable; à proximité d'un très bel atelier [illegible]; d'où l'on peut recevoir les fraîcheur; enfin rien n'a été négligé pour plaire au public. 5 juin—15f

Changement de magasin.

J. H. CANTON & Co. ont transporté leur magasin de l'encoignure Commune et Tchoupitoulas, au No 36, en face du Canal, et No 18, rue Commune. 9 juin—1m

AVIS

Compagnie de Manufacture de la Nouvelle-Orléans.

30 mai 1857.

Les livres de souscription au capital de cette Compagnie sont maintenant ouverts au No 7, Commercial Place.

Par ordre de la Direction.

JNO. B. LEEFE, Secrétaire et Trésorier.

20 mai—pp

A LOUER.

A bail de huit années ou plus, La maison et ses dépendances situées à l'encoignure des rues Royale et d'Orléans, présentement occupée par MM. Ballenger & Co, et dont le bail expire le 1er Octobre prochain 1857. Cette maison, par sa position exceptionnelle, offre tous les avantages d'une location dont la clientèle déjà établie et à même d'être un entrepôt de commerce de cette branche d'industrie.

Pour les conditions, s'adresser à LOUIS F. MAXENT, 15 juin 66, rue Toulouse

Entrepôt de tapis,

No 19, rue de Chartres.

Nous avons en magasin un grand assortiment de TAPIS, tels que Médaillons, tapis de velours, Wilton, Tapis de Bruxelles, 3 plis, etc.

NATTES—600 rouleaux nattes blanches, à carreaux et de fantaisie, 4-4, 5-4 et 6-4.

TOILES CIREES, de 24 pieds et de toutes dimensions pour corridors, chambres, etc.

Egalement—Couvertures de tables et de pianos, abat jour, etc. Le tout est offert aux plus bas prix du marché.

27 avril—6 A. BROUSSEAU & Co.

A VENDRE.

Une JOLIE RESIDENCE, située au PONT DU BAYOU ST-JEAN.

Conditions très avantageuses.

S'adresser à C. RAMOS,

Custom House appraiser's office

13 juin—6 Douane, bureau des appréciateurs.

Changement de magasin.

Moreau & Crooks ont transporté leur magasin du No 11 rue Tchoupitoulas, au No 12 rue Gravier. 3 juin—1m

On demande à louer une bonne cuisinière et blanchisseuse dans une petite famille. S'adresser à l'encoignure Bourgogne et Esplanade. 15 juin

$50 de récompense.

Il a été volé, jeudi, 11 du courant, entre 10 et 11 heures du soir, à l'Hôtel des Etrangers, rue de Chartres, entre Toulouse et St Louis, une montre française en or, simple boîtier; trente piastres en billets de dix piastres de la Banque de Nashville, (Tennessee). La personne qui fera arrêter le voleur recevra la susdite récompense. S'adresser à M. Fritz Wittman, hôtel d'Orléans, chambre No 6.

13 juin—2f

Balais—250 douzaines balais de différentes qualités, à vendre par E J HART & Co, 13 juin 77 et 79 Tchoupitoulas

Composé saponacé—50 caisses, à vendre par E J HART & Co, 77 et 79 rue Tchoupitoulas

Biscuits Crackers—300 caisses à vendre par E J HART & Co, 13 juin 77 et 79 rue Tchoupitoulas

Fruits pour pâtés—100 caisses fruits d'Angleterre et d'Amérique, à vendre par E J HART & Co, 13 juin 77 et 79 Tchoupitoulas

Jambons—100 barriques jambons passés au sucre, marques Duffield et Evans & Smith à vendre par E J HART & Co, 13 juin 77 et 79 rue Tchoupitoulas

Quinine—2000 onces Laberraque,
2000 " Pelletier Delondre & Co
1600 " Ouinn Henry, à l'entrepôt

et en magasin, à vendre par BERNARD TURPIN, 12 juin—10 55, Vieille Levée

Cacao—10 sacs à l'entrepôt et à vendre par BERNARD TURPIN, 12 juin—10 55, Vieille Levée

150 Barils crushed sugar, à vendre par BERNARD TURPIN, 12 juin 55, Vieille Levée

Canelle à l'entrepôt—5 balles, à vendre par BERNARD TURPIN, 12 juin 55, Vieille Levée

Superbe occasion.

A vendre—Pour cause de santé,

Un fonds de confiserie française; avec le matériel voulu pour fabriquer toute la confiserie française sans exception, pâtisserie, etc.

Un immense jardin, le seul à Memphis, avec 24 bosquets éclairés au gaz, dans le genre du célèbre jardin Mabille de Paris, pour y servir les glaces, etc. Ce jardin vient d'être achevé et l'ouverture n'en sera faite que par le nouveau propriétaire.

L'établissement fait son seul lui même et possède les nouveaux appareils pour faire l'Ice cream en trois minutes et demie.

Le magasin et le jardin sont situés sur Main street, principale rue de Memphis.

Long bail et fort avantageux. Marchandises, matériel, clientèle, etc. Prix $2,500.

S'adresser le plus promptement possible, attendu la saison pour les ice cream, à P. FAILLARD, confiseur,

11 juin—6 Memphis (Tennessee).

MOREAU & CROOKS,

MARCHANDS EN GROS

DE VINS ET DE LIQUEURS,

No 12, RUE GRAVIER,

Ont en magasin les vins, liqueurs, etc. suivants, en douane, qu'ils offrent aux conditions les plus avantageuses:

10¼ pipes COGNAC United Vineyard Proprietor.
10¼ do do Seignette.
10¼ do do P H Godard,
10¼ do do John Durand,
10¼ do EAU DE VIE, Henri Baron & Co
10¼ do do do do
50 do do do Jean Durand,
10¼ do do do
10¼ do do do Ed. Moreau,
50 barils vieux WHISKY Bourbon,
50 do vieux MONONGAHELA Rye,
10 do do do
50 barils vieux WHISKY Tennessee,
50 do do do Nectar,
10 do EAU DE VIE américaine,
15 do GENIEVRE américain,
20 do do Protection,
10¼ pipes VIN DE MALAGA doux,
10 do do do sec,
10¼ do VIN D'OPORTO doux,
10¼ do VIN D'OPORTO ordinaire,
10¼ do MADERE DE SICILE,
10¼ do vieux MADERE,
10¼ do VIN SHERRY HARMONY,
25 do CABINET SHERRY,
150 caisses LIQUEURS assorties,
50 do VIN ROUGE et VIN BLANC,
30 paniers CHAMPAGNE HEIDSIECK 11 juin—6

Les créanciers d'ALEXIS et LEVIS dont les titres ou comptes seront reconnus exacts par le soussigné pourront se présenter chez P. d'Alberville, rue Lafayette No 1, pour recevoir paiement.

11 juin ALEXIS AINE.

Reçu par le navire Bamberg, du Havre:

500 bouteilles sirop de Briant;
500 do huile de Jungl;
500 do chlorure Labarraque;
500 boîtes pastilles de Santonine;
500 flacons vomitif le Roy (Cotin);
500 do purgatif le Roy do;
300 do do do;
300 do do de Rouard;
500 do capsules de Mothes & Caylus.
300 do do do do Raquin;
500 do sirop de dentition de Delabarre,
500 do perles d'éther de Clertan,
300 do de Rapportée;
300 do [illegible]

A vendre par EDOUARD GUILLOT, 11 juin 146 rue Royale, entre St Louis et Toulouse

Reçu par le navire Bamberg, du Havre—50 balances trebuchet, pour pharmaciens; 60 petites balances do pour familles.

A vendre par EDOUARD GUILLOT, 11 juin 146 rue Royale

F. NEWHALL,

Entrepôt de Tapisserie française et américaine,

Rue du Canal, No 60, encoignure Vieille-Levée, au premier.

Le soussigné vient de recevoir et offre de vendre à un prix fort et de mieux choisi de TAPISSERIE qu'il y ait sur le marché, comprenant en partie: Tapisserie dorée, veloutée, à fresque, chêne, marbrée, granite, représentant des statues, ornements, paysages, avec sujets, etc.

En magasin: un grand stock de tapisseries à bas prix et prix moyens, bordures dorées et de fantaisie, papier pour ciel de lit, etc., à vendre à des conditions avantageuses par F. NEWHALL,

Rue du Canal, No 60,
6 juin—3m enc. Vieille-Levée, au 1er.

GRANDE MAISON A LOUER, avec ou sans ameublement, dans rue Bourbon, No 116, entre les rues Conti et St-Louis. S'adresser à MM. GROSJEAN & BENETEAU, 6 juin rue Royale, No 56, encoignure Bienville

GROSJEAN & BENETEAU,

No 56, rue Royale, encoignure Bienville,

[redacted] informent respectueusement leurs amis et le public en général, que par suite de leur changement de domicile, ils ont entièrement renouvelé leur stock.

On trouvera constamment chez eux un assortiment varié de Meubles de tous genre, tels que mobiliers de salons et de chambres à coucher en bois de rose, acajou et noyer, en meubles cottage de différentes qualités, en lits, bureaux, armoires, chaises, tables de toutes dimensions, etc., lits, porte-chapeaux, lavabos, etc., en fer bronzé.

De rembourrages, comme par le passé, les poses de nattes et tapis, les réparations et échanges et toutes des meubles pour entrées et parties.

Ils ont un local destiné à recevoir toute espèce de meubles qu'ils prendront en magasinage à des prix modérés. Ils se chargeront du transport et de [illegible]. 6 juin—6

Dissolution de société.

Le public est informé par les présentes que la société qui existait autrefois, par acte passé par devant O. de Armas, notaire public, entre John Dawson et P. F. Le Rond, sous la raison de Dawson & Co, a été dissoute, le 22 du courant, d'un commun accord. DAWSON & Co

Le soussigné continuera le même genre d'affaires, pour son propre compte, à l'ancien local, No 59, rue de Chartres.

25 mai—1m JOHN DAWSON.

Star Insurance Company.

(Compagnie d'Assurance de l'Etoile.)

Bureau No 22, rue St-Charles.

Capital..............................$300,000

Cette Compagnie sera prête, le 1er juin prochain, à émettre des polices d'assurance contre les risques de la mer, de l'incendie et des rivières. Il sera remboursé aux assurés dix pour cent sur toutes leurs primes.

PLACIDE FORSTALL, Président.
EMILE DE BUYS, Secrétaire.
Nlle-Orléans, 22 mai 1857. 22 mai—1m

BANQUE D'AMERIQUE.

Avis est par le présent donné que le fonds capital de cette Banque a été fixé à $500,000 pour entrer en opération, et qu'il sera subséquemment porté à UN MILLION.

Des livres sont actuellement ouverts, sous la surveillance des commissaires nommés plus bas, au bureau de la Compagnie du chemin de fer des Opelousas et de la Nouvelle-Orléans, encoignure Levee et St-Pierre, ainsi que dans les études de M. Edward Barnett et Edward G. Gottschalk, notaires publics en cette ville, rue Royale, Nos 71 et 87; ces livres, ainsi qu'il est dit plus haut, seront ouverts pour recevoir de nouvelles souscriptions. Ils resteront ouverts jusqu'au 31 juillet prochain, à moins que le capital de un million ne soit souscrit avant cette époque.

JOHN HUGHES,
J. VIOSCA,
GEORGE AUSTIN Jr.

4 mai—au haut

H. MURRAY. A. CHOPARD.

Donnelly, Bezzina & Co.,

Marchands de produits du Nord et de l'Ouest,

Nos 69 et 70, rue Tchoupitoulas,

Près Poydras, Nlle-Orléans.

Pommes de terre, oignons, fèves, beurre, fromage, [illegible], pois de la Caroline, riz, farine, etc.

AVIS.

Les personnes qui ont souscrit au compte de la Compagnie du chemin de fer Méridional du Pacifique et qui n'ont pas encore payé le versement [illegible] sont priées de le faire immédiatement.

Geo. C. LAWRASON, Secrétaire.

$25 de Récompense

Seront donnés à celui qui arrêtera la mulâtresse MARY, appartenant à M Verhois, de la paroisse Plaquemines, et la logera dans une des geoles de cette paroisse. Mary est âgée de 24 ans, taille de 5 pieds 2 pouces environ, parlant anglais et français, visage maigre, cou long, taille bien sur le nez qui est pointu, mauvaises dents, fronçant le sourcil en parlant; elle est très connue en cette ville comme ayant appartenu à Mme veuve Benou, dont elle porte le nom.

$25 sont donnés à celui qui pourra prouver qu'elle a été détournée.

S'adresser à C. OLIVIER, agent, 5 juin—15f 125, rue Bienville

Librairie Pays,

56, RUE DE CHARTRES,

Reçu par le Black Warrior,

[illegible]—Le duc de Raguse devant l'histoire.

Planat de la Faye—Le Prince Eugène en 1814, Réponse au maréchal Marmont.

Monpont—Les Femmes coquettes, et la ruine des ménages.

Laurent-Pichat—La païenne.
Paul Féval—Le Mendiant noir.
Emile Souvestre—La Goutte d'eau.
Roger de B. auvoir—Confessions de Mlle Mars
Xavier de Montépin—Les deux Bretons
Henri Murger—Les buveurs d'eau
O. Feuillet—Scènes et comédies
De Sobres et proverbes.
Barbier—Chronique de la Régence et du règne de Louis XV.
E. de Mirecourt—Biographie de Louise Colet,
De do Gozzoni
Un grand nombre de brochures illustrées.
10 juin G. COPPENS & Co, 56, rue de Chartres.

COLLEGE COMMERCIAL

ET

INSTITUT DE MATHEMATIQUES

De Soulé, et l'Académie d'Ecriture de Wm Mitchell, réunis,

Encoignure des rues Camp et Canal,

Entrée, No 6, rue du Camp.

La tenue des livres et l'écriture sont enseignées par des exercices pratiques et des leçons données à chaque élève et non dans des classes. Les calculs de commerce et l'arithmétique sont enseignés par l'analyse et la supposition, système tout-à-fait nouveau et qui n'est enseigné dans aucune autre institution du Sud. 11 juin—6f

Théâtre d'Orléans.

Les personnes qui désirent retenir les Loges pour la saison prochaine, sont informées que le Bureau du Théâtre sera ouvert le mardi et le vendredi de chaque semaine de 9 heures A M à 2 heures P M.

Par ordre du Directeur

11 juin—1m H. PELLIER, [illegible]

Eau de Vichy naturelle.

En débarquement du navire [illegible] 1200 bouteilles eau de Vichy naturelle, des sources de l'HOPITAL,

HAUTE RIVE,
GRANDE GRILLE,
CELESTINS

A vendre à la pharmacie D. PERES, 10 juin au coin des rues Conti et Bourbon

Résidences d'été à louer

A LA BAIE ST-LOUIS.

Plusieurs jolies résidences pour familles, bien situées, entre le marché et le wharf, une des plus agréables parties de la Baie. Ces maisons sont meublées et offrent tous les avantages que l'on peut désirer. Pour plus de détails et conditions, s'adresser à LOUIS F. MAXENT,

10 juin—2em 66, rue Toulouse.

A LOUER.

Une MAISON en briques à étage, à l'encoignure des rues Prytania et Thalia, avec mansarde, ayant deux salons et une salle à manger au rez-de-chaussée, deux grandes et une petite chambres à coucher au second, trois chambres dans la mansarde, vestibule au rez de chaussée et au second; cinq chambres dans les bâtisses de derrière, écurie et remise; grande cuve et hydrant. La propriété vient d'être entièrement restaurée. Pour les conditions s'adresser à N. LAMBERT,

16 juin No 62, rue des Magasins.

Maison à louer.

Je désire céder mon bail dans une maison située rue Condé, entre Hôpital et Quartier, connue comme une des propriétés appartenant à Dominique Lanata. ALPHONSE DAVID,

8 juin—3f 5 rue Vieille Levée

Aux spéculateurs français et aux Italiens.

A vendre à l'amiable et comptant.

Un magnifique Panorama, se composant de 50 belles vues n'y manquant rien pour son exploitation et n'ayant été encore [illegible] part.

S'adresser pour le voir [illegible], No 1, encoignure Esplanade [illegible]—6

Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

16 mai 1857.

AVIS AUX CONSOMMATEURS DE GAZ.

Afin que les installations soient convenablement faites dans les maisons, cette compagnie a donné des licences aux poseurs d'appareils de gaz suivants:

Oemichen & Loeffler, 142 rue de Chartres.
Wm Sommer, 97, rue Baronne,
A. J. Dubrkoop, 124 rue du Cirque,
H. Guild, 214, rue St-charles
J. B. Moise, 28, rue Toulouse
Wm Juerger, 42, rue du Cirque,
H. K. Holloway, 303 rue du camp.

Qui seuls sont autorisés à poser des installations dans les maisons où le gaz est après l'inspection de cette compagnie.

On est prévenu qu'il ne sera pas fourni de gaz aux personnes qui feraient poser ou réparer des appareils par d'autres maisons que celles ci-dessus désignées.

Toutes modifications ou réparations doivent être faites, après que notice en a été donnée à la Compagnie, et qu'elles auront été examinées à une inspection.

Par ordre de la direction

18 mai—1m W. S. CAMPBELL, Surintendant

Nouvel Hôtel à Biloxi.

MM T. A. BONNE[illegible] trefois au [illegible] et à Louisiana [illegible] N B. COOK, de cette ville, ont pris l'Hôtel connu jusqu'ici sous le nom de Hôtel [illegible] Biloxi. Miss. Ayant fait meubler et mettre [illegible] magnifique établissement, ils ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils pourront recevoir les visiteurs dans la première semaine de juin.

Les Hôtel offre bien des avantages [illegible] situé en face de l'Hotel par la [illegible] de la ville et le Golfe. Il est bien aéré, se trouve à un jet de pierre du Golfe et tous les appartements [illegible] grande chambre de quatre aises [illegible] bal de la [illegible] avec [illegible] vraille, ou une jolie embarcation pour pouvoir transporter les amateurs de la pêche.

Il y a deux bonnes maisons avec une grande barrière [illegible] tenir [illegible] billards, etc. de choix; un bon [illegible] quilles, etc., et un mot, tout ce qui peut rendre le séjour de l'Hôtel agréable aux personnes qui voudraient passer quelques jours de l'autre bord du Lac.

Hôtel de la Passe Christian,

(Ancien Hôtel de Montgomery.)

Cet hôtel pourra re[illegible] pour recevoir les visiteurs [illegible] de juin. Le soussigné [illegible] l'hôtel complètement reparé [illegible] et n'épargnera rien pour satisfaire ses personnes [illegible] JOHN McDONNELL, propriétaire

HOTEL STOCKTON,

A la Baie St-Louis.

Mme STOCKTON a l'honneur d'annoncer au public que l'ancienne maison [illegible] est maintenant sous sa direction et peut recevoir les visiteurs. 4 juin—1m

NOUVEAU MAGASIN de Chapellerie,

40, RUE DE CHARTRES.

Les soussignés informent le public et leurs amis en général qu'ils ouvriront, le 1er juillet prochain, leur nouveau magasin de chapeaux.

LE BOND & Co.

M. Le Bond saisit cette occasion de témoigner au public qu'il se rendra tous responsables des dettes, ou des contractations depuis la dissolution de la société Dawson & Co

LA MAISON J. COLLON,

Encoignure Royale et St-Anne.

Vient de recevoir par le [illegible] du Havre et offre en vente

100 douzaines chemises toile, [illegible] à $12 à $48.

54 doux de pour [illegible] $2.

Mitaines filet

Bas fil d'écosse un fil et brodé,

pour [illegible]

100 lbs pommade de Grasse 1re qualité à vendre, 81 la livre.

Dentelles Cambra pour fond de mantelets et pour voiles.

Franges blanches, boutons à grains, chaussettes et cravates pour hommes, etc. etc.

Demande d'emploi.

Une personne habitant le pays depuis vingt ans, et très connue, désire se placer comme commis de livres, homme de charge et de confiance. Cette personne parlant les deux langues, pourrait se rendre utile dans les affaires, ou bien dans les maisons qui auraient que dix personnes. [illegible] sur tous les rapports. S'adresser à [illegible] partie française, ou au bureau de ce journal.

5 juin—1m

NOUVELLE DECOUVERTE.

LA PLUS GRANDE

Et la plus merveilleuse du Monde!!

PASTILLES DE SALSEPAREILLE,

Simples et composées, préparées par N. HEREU.

Pharmacien et Docteur, supérieures à toutes les ESSENCES, SIROPS et extraits de ce nom et à toutes les spécialités connues jusqu'à ce jour.

L'IDEE d'un agent thérapeutique général applicable à toutes les maladies dont le développement ou principe morbide reconnait une cause interne, son dans le sang, soit dans n'importe quel organe du corps, a été pour moi l'objet de grandes et longues investigations.

Une étude assidue et une analyse continuelle sur tous les êtres qui nous offrent les trois grands règnes de l'échelle naturelle, minéral, végétal et animal, me faisaient entrevoir l'espoir de réaliser désormais un semblable travail, et, en effet, grâce à mon infatigable esprit j'ai atteint mon but.

Quelques individus du règne végétal ont fourni les secours nécessaires à cette grande Idée qui a pour base un principe alcoolide de la salsepareille dont le public connait déjà une partie des propriétés. Telle est la nouvelle découverte que j'ai l'honneur de publier aujourd'hui; j'ai donné la forme des pastilles à ce médicament, parce que la nature de ce me permet pas d'en donner d'autres, et je les ai divisées en simples et composées afin de pouvoir les administrer aux enfans comme aux adultes.

Ce profond silence a cependant régné dans mes premiers essais: il a fallu pour les mettre au jour que l'expérience et le merveilleux résultat m'eussent prouvé que je ne m'étais point trompé dans mes calculs, évitant par ce moyen d'être accusé de charlatanisme.

L'auteur de cette découverte providentielle appelle l'attention des médecins et du public en particulier, afin que tout le monde soit témoin de l'admirable résultat de ces pastilles.

Effets généraux confirmés par plus de mille personnes. Ces pastilles purgent l'estomac tempèrent, purifient et régénèrent le sang d'une manière spéciale et instantanée et faisant évacuer toutes les impuretés qui se trouvent dans cet organe et ce fluide précieux.

EFFETS SPECIAUX.

1o—Guérison prompte et radicale de toutes les maladies en général.

2o—Les personnes qui ont fait usage de ces pastilles n'ont jamais été atteintes ni du choléra ni de la fièvre jaune, elles sont par conséquent le préservatif par excellence de ces maladies terribles.

3o—Toute classe de maladies telles que vénériennes, syphilitiques, herpétiques, scorbutiques, goutteuses, rhumatismales, nerveuses, bilieuses, etc. sont radicalement guéries quelques jours après avoir pris le médicament.

4o—Toutes les affections de poitrine, de tête, des yeux, de l'estomac, des poumons, des intestins, etc. et d'autres internes ou externes disparaissent complètement pourvu que l'on fasse usage des pastilles.

On les vend par boites accompagnées d'un prospectus qui indique la manière de les prendre.

Dépot général, pharmacie de D. HEREU, encoignure Bourbon et Toulouse.

Agents—J Wright & Co, 21 et 151 rue de Chartres, E Guillot, 146 rue Royale; H Bonnabel, encoignure Natchez et Tchoupitoulas, James Syme, 134 rue du Canal, C H Werckmüller, 102 rue du Camp, encoignure Poydras. 26 mai—3m3js

MAGNETISME ET SOMNAMBULISME.

Mlle ALEXANDRINE, de retour en cette ville, a l'honneur d'annoncer à son ancienne clientèle et à ses amis qu'elle vient d'ouvrir un salon au No 209 rue St-Pierre, entre Marais et Villere, où, comme par le passé, elle pourra être consultée sur tout ce qui a trait au Magnétisme et au Somnambulisme.

Ayant donné des preuves de sa grande aptitude dans le sommeil, à reconnaître toutes [illegible] à en découvrir les causes, et à trouver les remèdes pour les combattre, elle espère que ceux qui souffrent voudront bien s'adresser à elle pour recouvrer leur santé.

Mlle Alexandrine a aussi une aptitude particulière à découvrir les objets volés ou égarés. Beaucoup de personnes qui l'ont consultée ont été émerveillées aussi de sa science pour dire la bonne aventure.

Consultations à toute heure du jour.

10 mai—1m 3ps

TOMBOLA.

On vend par souscription, 10,000 billets à $1 875 lots gagnants, ayant une valeur réelle de $10,000, exposés rue de Chartres Nos 154.

Les deux premiers lots sont: une propriété située rue St-Pierre, estimée $2000; une à Mandeville, $3500 des gens on voir les plans à l'exposition.

Les gagnants seront mis en possession sans aucun frais ni délai.

Les autres lots se composent de magnifiques bracelets, parures en diamants, montres savonnettes de grand prix, montres en or à verre, montres en argent, quantité de pièces d'argenterie, grands et petits tableaux, fusils, pistolets, revolvers Colt, bijouterie de toute sorte, etc. etc. le tout estimé à un prix très modéré, ainsi que l'on pourra s'en convaincre sur le tableau qui sera toujours à la disposition du public. Chaque billet portera ma signature: DOCTEUR.

Toute personne prenant 10 billets au siège de la Tombola, en aura un de gratification.

200 billets seront distribués au bénéfice des orphelins. 3 av 6f

LOTERIES DE SWAN.

Gros Lot,

$60,000

$616,000 pour être distribués

Les loteries suivantes seront [illegible] ment par S. SWAN & Co., Directeurs de la LOTERIE DE L'ACADEMIE DU FORT GAINES, [illegible] dans le mois de juin 1857.

DANS LA VILLE D'ATLANTA, Georgie.

Classe 39—pour être tirée SAMEDI, 6 juin 1857.
Classe 40—pour être tirée SAMEDI 13 juin 1857.
Classe 41—pour être tirée SAMEDI 20 juin 1857.
Classe 42—pour être tirée SAMEDI, 27 juin 1857.

SUR LE PLAN DE NOMBRE SIMPLE.

Trois mille trois cent-cinq lots.

TRENTE MILLE BILLETS.

MAGNIFIQUE PLAN!

TIRAGE

Tous les Samedis, dans le mois de juin.

1 Lot de	$ 60,000 soit	[illegible]
1 do	20,000	[illegible]
1 do	10,000	[illegible]
1 do	5,000	[illegible]
1 do	2,500	[illegible]
1 do	2,500	[illegible]
1 do	2,500	[illegible]
1 do	2,500	[illegible]
1 do	1,250	[illegible]
1 do	1,000	[illegible]
1 do	1,000	[illegible]
1 do	1,000	[illegible]
1 do	1,000	[illegible]
45 do	300	[illegible]
100 do	100	[illegible]
100 do	50	[illegible]

APPROXIMATIONS.

4 Lots de $225, approx. de	$60,000 soit	$900	
4 do	125	do	20,000	[illegible]
4 do	100	do	10,000	[illegible]
8 do	75	do	5,000	[illegible]
12 do	50	do	2,000	[illegible]
16 do	40	do	1,000	[illegible]
3,000 do	20	soit.		[illegible]

3,305 lots s'élevant à [illegible]

Billet entier, $10.—Moitié, $5.—Quart, $[illegible]

Huitième, $1 25.

PLAN DE LA LOTERIE

Les numéros 1 à 30,000, correspondant aux numéros des billets imprimés séparément sur des morceaux de papier, sont entourés de petits tubes de fer-blanc et mis dans une roue.

Les premiers 257 lots, imprimés et entourés de la même manière sont mis dans une autre roue.

Les roues sont tournées, on tire un numéro de ceux des numéros, et, en même temps, un lot de l'autre roue. Le numéro et le lot sont exposés au public et enregistrés par les commissaires, et qui inscrivent le lot en regard du numéro tiré. Cette opération est répétée jusqu'à ce que tous les lots soient tirés.

Approximations.—Les deux précédents et les deux qui suivent chacun des 12 premiers lots, auront droit aux 48 [illegible] proximation, d'après le plan.

Exemple.—Si le billet No 11, 250 gagne le lot de $60,000, les billets Nos 11, 248, 11,249 11 251, 11,252 auront droit à $225 chacun. Si le billet No 5 gagne le lot de $20 000, les billets Nos 548, 549, 551, 552 auront droit à $100, d'après le susdit plan.

Les 3000 lots de $20 seront déterminés par le dernier chiffre du numéro qui gagnera le lot de $60,000.

Par exemple, si le numéro qui gagne le lot de $60,000 se termine par le No 1, tous les billets dont le dernier chiffre est 1 ont droit à $20. Si le numéro se termine par 2, tous les billets dont le dernier chiffre est 2 ont droit à $20, et ainsi de suite jusqu'à 0.

On garantit aux personnes qui achèteront 10 billets entiers (quand les numéros se terminent par 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0) un lot de $[illegible], demi et quarts de billets en proportion

Il sera vendu des certificats de 10 billets aux prix, pour le risque sur les billets, et l'acquéreur aura droit à tout ce qu'il gagnera en outre des lot de $20.

On vendra des certificats de paquets aux taux suivants, c'est à dire le risque:

Certificat d'un paquet de 10 billets entiers ... $[illegible]
do do de 10 demi billets ... [illegible]
do do de 10 quarts de ... [illegible]
do do de 10 huitièmes de ... [illegible]

En demandant des billets ou des certificats

Faites-nous parvenir l'argent, et les billets seront expédiés par la première malle.

Les acquéreurs peuvent avoir des billets [illegible] le numéro qu'ils désireront.

La liste des numéros gagnants et des lots, sera envoyée aux acheteurs immédiatement après le tirage.

Les acheteurs sont priés de signer leur nom [illegible] et faire connaître leur bureau de poste, le comté et l'Etat qu'ils habitent.

Ils se souviendront que chaque lot est tiré et payé en plein, sans deduction.

Toutes les lettres doivent être adressées [illegible]

On peut adresser les demandes de billets ou certificats à SAMUEL SWAN, boîte 82, ou par la poste, Nlle Orléans, à

S. SWAN & Co, Atlanta, Géo.
ou à S. SWAN, Montgomery, Ala.

5 mai—vt. et ceux

LE PEUPLE Y EST INTERESSE.

Toits améliorés de Warren,

à l'épreuve du feu et de l'eau.

Les matériaux employés pour la construction de ces toits sont le **feutre**, une **composition**, et le **gravier**. Les deux premiers sont tellement adhérents et combinés de telle façon avec le gravier, qu'ils forment un tout qui ne cède pas à l'épreuve de l'eau. Ces toits sont supposés être à l'épreuve du feu et de l'eau. Cela a été [illegible] qu'on n'avait jamais remarqué [illegible]

Voici les avantages qu'offre [illegible] Warren à l'épreuve du feu et de l'eau.

Il est à l'épreuve de l'eau et du feu.

Le froid et le chaud ne le font pas se gonfler et se resserrer, comme le toits en métal.

Pour la poste, il n'est pas [illegible] par [illegible]

On peut marcher dessus sans y laisser d'empreintes.

On peut faire sécher sur ce toit [illegible]

Il offre un grand avantage aux [illegible] feu se déclare dans les maisons voisines.

Les changements de température ne l'affectent nullement.

Il n'altère pas l'eau.

Il résiste à l'ébranlement d'une [illegible]

Il résiste à peu du double de la [illegible] du ferblanc, ou du fer galvanisé.

Il est à l'épreuve des [illegible] ou se répare facilement et [illegible]

Il coûte beaucoup moins [illegible] preuve du feu.

On peut pratiquer des escaliers [illegible]

Le taux de l'assurance est [illegible] édifices qui ont ces toits [illegible]

On a déjà construit [illegible] supériorité sur tous les autres [illegible] le public aux personnes qui [illegible] ou celles qui auront [illegible] jugés.

Pour plus de détails, s'adresser, par la Poste, aux soussignés, qui sont les seuls autorisés à construire ces toits. THOMAS RICHARDSON & Co.

Nelle Orléans, Lne.

Boite 104, Mechanics' Exchange, 16 rue St Charles

Se référer à A. F. Cochrane & Hall.

16 avril—vt et ceux

Pour clore la vente des marchandises de printemps, pour cause de déménagement.

Nous commençons aujourd'hui, 1er mai, à clore notre stock entier de marchandises de printemps, nous préparant à déménager au Touro Buildings, achevé bientôt. Nous offrons notre grand stock de bareges, mousselines, jaconas, organdis, etc. aux prix coûtants d'importation.

2500 douzaines bas anglais, fil d'Ecosse, et chaussettes, pour dames, demoiselles, hommes et enfants

2000 pièces et demi-pièces toile d'Irlande blanches, 100 pièces toile à draps 10-4, 11-4 et 12-4.

100 pièces bobinet pour moustiquaires, 12-4 et 14-4

2 caisses basine supérieure en couleur,

250 pièces 4-4 toile d'Irlande [illegible]

500 marquises en couleurs et [illegible] nouveau genre.

1 caisse organdis à volants, très riches, à [illegible]

10 caisses coton à chemises, York Mills, à 12½ cts la yarde.

Barèges unis extra fins à 25 cts la yarde.

Barèges imprimés et rayés, satinés, à 25 cts la yarde

Organdis imprimés à 25 et 30 cts la yarde.

La balance de nos nouveautés à des prix très réduits.

Toutes nos broderies, telles que cols, manches, bandes, entre deux, festons, robes d'enfants brodées, bonnets, mousselines brodées, dentelles valenciennes, applications, point d'Angleterre, cambrai, dentelle fil, anglaises, dentelle noires, voiles dentelle noire, véritable, voilettes Cambral, &c. &c. &c., seront vendus au prix coûtant.

Notre stock sera fermé le plus tôt possible.

M. R. HAGGARTY & Bro,
1 mai— 108, rue du Canal, et 8, rue Royale

D. & J. AUGUSTIN, avocats,

Passage de la Bourse, No 45.

26 mai—1m

JOHN CULBERTSON,

AVOCAT ET CONSEILLER,

No 53, Passage de la Bourse St-Louis,

3janv—1an Entre les rues Conti et Bienville

AUX AFFLIGES.

Le Dr WILSON, qui a été six ans avec le Dr Ricord, de Paris, a pratiqué comme chirurgien aux hôpitaux St-Georges et St Barthélemy, a exercé pendant dix ans dans les Etats de New York et du Sud, peut être consulté en anglais et en français sur toutes les maladies des organes sexuels, à son cabinet, rue Dauphine, No 17, encoignure Canal, près l'église, tous les jours de 8 à 12 heures, A. M et de 4 à 8 heures, P M.

Guérison complète de cancers, maux invétérés, ulcères, fistules ou tumeurs de toute espèce sans usage de bistouri. Propriétaire de l'élixir de Venus, pour l'empêchement des maladies syphilitiques et la Gonorrhée.

Le Dr. Wilson n'emploie pas de mercure, et le traitement qu'il fait suivre ne cause aucun dérangement et ne produit aucune faiblesse dans l'organisme.

Opérations chirurgicales de 1 à 3 heures tous les jours. 26 mai—3m

Cigares—$75,000 cigares de la Havane d'importation directe, comprenant Regalia, Regalia Londres, Regalia Londres, Regalia de la Reyna, Regalia especial, media Regalia Cazadores, Conchas, Brevas, Prensados, Conchas, Londres, Millares, etc. etc. des marques les plus célèbres, telles que Perfecion, Sultana, Flor de Morales, Cervantes, Señas, Royero, Manuel Reyna, Flor de Pujados, De Hermanos, Movimiento continuo, Mendoza, Buen Gusto, Ebro, Espanola, Antonio Garcia y Cia, Sultan Orsage, Sol, Washington, Franco, Oreste, Escocesa, Guaveno, en magasin et à vendre par FRANco. SAMBOLA, Jr, 23 rue Tchoupitoulas,

11 juin au premier

Divers—75 demi-caisses amandes douces,
10 balles [illegible] espagnoles
10 caisses goyave, gelée et pâte, venant d'être reçues, en magasin et à vendre par FRANco SAMBOLA Jr, 23 rue Tchoupitoulas

11 juin au premier

Cigarettes—$4,800 paquets de cigarettes des marques Sancho Panza et Minerva, en barils et en caisses de 500 et 250 chacune, en magasin et à vendre par FRANco. SAMBOLA, Jr.

11 juin 23 rue Tchoupitoulas, au premier

NOUVEAUTES, CONFECTIONS ET MODES.

LIQUIDATION

De deux grands stocks de Marchandises sèches de fantaisie et d'Articles de Modes,

Au coût d'importation.

D. P. SCANLAN & Co. Nos 12 et 14 rue de Chartres, continuent à offrir la totalité de leur stock comprenant plus de quatre-vingts mille piastres d'*Organdis, Bariges, Grenadines, Soieries, Mousselines, Broderies, Dentelles et Articles de Mode de Paris*, au coûtant d'importation.

Venant d'être ouvert un envoi d'*Organdis imprimés fins* à 20 cents la yarde. 6 juin—6f

Avis de Société.

Les soussignés ont formé une société en commandite dans cette ville, par acte passé aujourd'hui par-devant Théodore Guyol, notaire public.

ULGER LAUVE, associé pour les affaires en général, M. J. BUJAC, associé en commandite.

Nlle-Orléans, 4 mai 1857.

M. P. M. NICE est chargé de ma procuration générale, par acte passé aujourd'hui pardevant Théodore Guyol, notaire public. ULGER LAUVE.

Nlle-Orléans, 4 mai 1857.

ULGER LAUVE,

Courtier de billets, d'actions et de change.

8 mai—1m No 30 rue Carondelet, bureau du fond

AUX DAMES.

CHANGEMENT DE MAGASIN.

Magasin de nouveautés bien assorti, Dame Taber.

Mlle Ta. DETER, qui a succédé à Mme Taber, a l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général, qu'elle a transporté son magasin du No 92 rue de Chartres, au No 165 RUE DU CANAL, où elle sera constamment un [illegible] complet des articles pour les toilettes de [illegible] dames. 15 mai—6f

Amandes—50 balles amandes du Languedoc, encore tendre, à vendre par PARIS-JOSEPH FILS & Co, 37 rue St-Louis